le franco-albertain

EDMONTON, Alberta — VOL. 2 — No 27 — Mercredi le 21 mai 1969

A.C.F.A.

Dernière réunion du Conseil et formation du nouvel Exécutif

Sans doute fallait-il s'y attendre, mais plusieurs des membres du Conseil général de l'A.C.F.A. brillaient par leur absence lors de la dernière réunion qui fut tenue à Edmonton samedi dernier.

La chose n'avait cependant rien d'anormal si l'on considère que la réunion avait lieu à un bien mauvais moment, au début même de la première grande fin de semaine de l'année et alors que nous sommes en pleine période de travaux intensifs dans les champs.

L'on avait d'ailleurs songé canceller la réunion, du côté du Secrétariat... mais il était trop tard pour le faire quand on s'est aperçu de la coïncidence de l'assemblée et de la longue fin de semaine. Et d'autre part, afin de respecter les prescriptions de la Constitution de l'association à ce sujet, il fallait absolument qu'il y ait réunion à ce moment-là.

Donc, les participants n'étaient pas nombreux, une vingtaine tout au plus aux "heures de pointe" de la journée! Néanmoins, la réunion fut des plus intéressante et productive.

A noter aussi la présence de quelques nouveaux visages, de personnes récemment nommées comme représentants de leur région.

Disons enfin que des deux parties les plus importantes de l'ordre du jour, l'une dut être retranchée faute (non pas de combattants mais...) de compétences pouvant témoigner de la "situation actuelle et des possibilités d'avenir quant à l'enseignement du français dans les régions de Morinville, Legal et Edmonton.

LA VISITE DE M. PELLETIER -

L'on a repassé en revue une dernière fois les "hauts faits" de la visite à Edmonton du Secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier. L'on sait qu'un groupe de représentants de l'A.C.F.A. composé de MM. Diamond, Motut, Maynard, Moreau, Desrochers, Déchêne et Père Patoine avait déjeuné avec M. Pelletier et en avait profité pour lui présenter un mémoire demandant entre autres choses: de l'aide au Secrétariat, l'aide dans la formation d'animateurs sociaux, la télévision française et l'octroi de bourses.

Pour qu'il n'oublie pas les promesses faites à ce moment-là, il a été décidé d'écrire à M. Pelletier pour lui renouveller la mémoire, et à nouveau dans quelques semaines si la chose s'avère nécessaire.

RENCONTRE AVEC M. STROM -

L'on a ensuite présenté le rapport de la visite officielle de l'A.C.F.A. au Premier ministre de la province, visite effectuée la veille, vendredi 16 mai.

A cette occasion, les représentants de l'Association étaient MM. Motut, Maynard et Déchêne et ils étaient accompagnés du député de Bonnyville à la Législature provinciale, M. Roméo Lamothe. Pour sa part, M. Strom était accompagné de son ministre de l'Education, M. Clarke.

L'on trouvera ailleurs dans nos pages le texte d'une lettre ou "mini-mémoire" qui fut alors présentée au Premier ministre.

De l'avis de nos représentants, l'accueil de M. Strom a été très chaleureux et il s'est montré très sympathique à nos problèmes. Il a promis son aide sans réserve en ce qui concerne le choix du Collège Saint-Jean comme "institution de formation pédagogique bilingue de l'Ouest canadien" recommandée par le 2e rapport de la Commission B et B, et il a aussi promis une généreuse participation de son gouvernement à un banquet offert aux congressistes de l'Acelf en août prochain

M. Strom se serait déclaré bien heureux du fait que les Canadiens français de sa province désirent dialoguer et aurait marqué son appréciation de voir que l'Association qui les représente abat de la bonne besogne... sans pour autant chercher à faire la manchette des journaux locaux.

M. Strom aurait enfin dit à nos représentants qu'il serait toujours heureux de nous aider et que "sa porte nous était toujours ouverte".

Rappelons au sujet du choix d'un Institut bilingue pour l'Ouest que la décision à cet égard sera probablement prise par un Comité formé des sous-ministres de l'Education des quatre provinces de l'Ouest.

RAPPORTS FINANCIERS -

Les membres du Conseil ont ensuite approuvé deux rapports financiers qui leur étaient présentés: le premier étant le Rapport des opérations pour l'année 1968 (que nous avons publié la semaine dernière) et le second, celui de la dernière assemblée annuelle. A noter que le premier s'est soldé par un déficit de $538.27 et le deuxième, par un déficit également, de $87.50 celui-là.

NOUVEL EXECUTIF -

Le Conseil a ensuite sanctionné la formation du nouvel Exécutif de l'Association, tel que présenté par le Comité de nominations qui était composé des trois personnes suivantes: l'honorable Juge André Déchêne, Me Louis A. Desrochers et M. J.-M. Olivier.

Voici la liste des membres de ce nouvel Exécutif provincial:

Membres élus:
Dr L.A. Arès
M. Laurent Beaudoin
Dr Jacques Bernier
M. Jacques Boucher
Mme Pierre Gariépy
Me Bernard Lavallée
Me Jean-Louis Lebel
Mme Charles Lefebvre
M. Paul Mahé

Membres "ex officio":
Dr L.O. Beauchemin
M. J.O. Pilon
Juge André M.-Déchêne
Me Louis A. Desrochers
Me Lucien Maynard
Dr Joseph P. Moreau
M. Gérard Diamond

Le Président provincial de l'A.E.B.A.:
M. Jacques Moquin ou son successeur.

(suite à la page 16)

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement no 1881

Le boni de 7 p.c., facteur de division?

Le boni de sept pour cent versé aux fonctionnaires fédéraux bilingues a été un facteur de division, a déclaré le député conservateur de Frontenac-Lennox et Addington, M. Douglas Alkenbrack.

Aux Communes, M. Alkenbrack a exprimé l'avis que le gouvernement devrait apporter un correctif à la situation et a donné l'avertissement que le "peuple n'avalera pas la loi du gouvernement sur les langues officielles".

M. Alkenbrack a demandé si le secrétaire parlementaire du premier ministre Trudeau, M. James Walker, avait exprimé une politique gouvernementale en déclarant que certains fonctionnaires dépassent les vues du gouvernement dans les règlements sur le bilinguisme.

M. Walker a répondu qu'il avait suggéré une revue des règlements et des directives sur le bilinguisme chez les fonctionnaires, afin de découvrir s'ils dépassent les vues du gouvernement. Il a ajouté qu'il est louable que le gouvernement dispense ses services dans les deux langues officielles.

Radio et tv ne font pas assez en faveur de l'unité nationale

TORONTO - Radio-Canada ne fait pas assez pour consolider l'unité nationale et "faire en sorte que l'on sache, à un bout du pays, ce que l'on pense à l'autre bout". Du reste, les postes privés ne font pas mieux, a déclaré M. Pierre Juneau, président de la Commission canadienne de la radio et de la télévision, à l'occasion d'un débat organisé dans le cadre du congrès de l'Association des publicistes du Canada.

M. Juneau répondait à une question que lui posait à ce sujet le sénateur Keith Davey, président d'un comité du Sénat, chargé d'enquêter sur la propriété et le contrôle de ce mode de communication de masses.

"A l'heure qu'il est, a dit M. Juneau, certains font un bon travail, d'autres s'efforcent, mais tous pourraient encore faire beaucoup dans ce sens".

Le profit n'est pas l'unique justification de la licence accordée à un poste a déclaré M. Juneau, "bien que le profit ne soit pas quelque chose de répréhensible".

M. Juneau a eu ensuite une altercation avec M. Beland Honderich, président du Toronto Star Ltd, au sujet de l'enquête menée par la CCRT à propos du documentaire diffusé par Radio-Canada sur la pollution dans la région de Dunville, Ont.

"Quand une commission gouvernementale mène une pareille enquête, les producteurs en sont intimidés, a dit M. Honderich. Vous les découragez ainsi, au lieu de les encourager."

"L'intimidation a probablement commencé avant l'enquête et n'a pas été le fait de celle-ci, a répliqué M. Juneau, ajoutant que de toute façon si les radiodiffuseurs devaient être intimidés par ce genre de chose, ils ne méritent pas d'être des radiodiffuseurs.

"Vous devez créer les conditions qui permettent à l'esprit d'initiative de se développer, dit M. Honderich.

"Dans ce cas, a répondu M. Juneau, vous pouvez considérer toute la loi sur la radiodiffusion comme une intimidation".

Dépenses publicitaires doublées en 8 ans

OTTAWA - Un rapport déposé devant les Communes révèle que les dépenses publicitaires du gouvernement, de ses ministères et de ses agences ont plus que doublé au cours des huit dernières années, atteignant maintenant près de $25 millions.

Le rapport présenté à la demande de M. John Sloberg, député NPD de Moose Jaw, précise qu'en 1960 on a dépensé $11,290,000 pour la publicité et approximativement $24,800,000 l'année dernière. Air Canada a dépensé le plus avec $3,780,-324 en 1960 et $9,648,379 en 1968.

La Société Radio-Canada a dépensé $422,000 l'année dernière, au regard de $239,000 en 1960, cependant que le bureau du premier ministre a dépensé $3,544 en 1968.

Le président du Conseil du Trésor, M. Charles Drury, a expliqué que les dépenses publicitaires faisaient partie des dépenses courantes du gouvernement.

Le Canadien National a dépensé $3,200,000 en 1968 comparativement à $1,638,000 en 1960.

Parmi les ministères, celui de l'Industrie a dépensé le plus, soit $3,721,269 l'année dernière au regard de $1,642,361 en 1960, tandis que celui des Finances a dépensé le double d'il y a huit ans, soit $1,621,601 contre $880,-648.

La plus grosse augmentation provient du ministère de l'Agriculture, qui avait dépensé $2,-340 en 1960 et qui a utilisé $101,378 l'année dernière.



UN RAPPORT QUI A FAIT DU BRUIT! -- La Commission chargé d'enquêter sur les Sports au pays a finalement présenté son rapport, et l'on peut dire qu'il a fait du bruit. Ici, le ministre de la Santé, l'honorable John Munro (3e de gauche) explique quelque point aux journalistes qui l'interrogeaient à la suite de la publication des recommandations des commissaires. L'on voit avec lui (de g. à dr.) M. Philippe Beaubien, le Dr Paul Des Ruisseaux et le président de la commission, M. Harold Rea. L'une des recommandations veut que le gouvernement fédéral dépense au moins $6,200,000 pour les sports amateurs au pays, chaque année.

TRIBUNE LIBRE



A propos des Certificats de Mérite...

M. le Rédacteur,

A propos des Certificats de Mérite aux diverses Régionales de l'A.C.F.A. qui "ont eu plus d'effets adverses que favorables, alourdissant et prolongeant une cédule chargée et ayant une touche trop locale"...

On lisait sur les certificats: "Ceci affirme que dans la région de... les canards ont les ailes très sèches." Puisque ce n'est pas seulement par une exposition que l'on prouve qu'on n'est pas des "dead ducks", nous avons cru bon décerner des certificats à toutes les régions. Le rang de la distribution ne signifiait aucunement que le dernier était moins méritant que le premier. Tous les présidents des différentes régions sont d'égale importance. Et que serait l'A.C.F.A. en Alberta si ce n'était des présidents régionaux et de tous les gens qui les supportent, disons ceux qui ont su conserver leur culture française? Et à quel prix? N'est-ce pas le temps qu'à un rassemblement provincial on mette nos présidents régionaux en évidence? Les 300 convives étaient heureux de connaître ENFIN qui étaient les présidents des quatre coins de la province! Je dis que cela a eu plus d'effets favorables qu'adverses pour la majorité des gens qui étaient là.

Et parlant d'alourdir... Est-ce trop lourd de parler des valeurs humaines, des talents et des succès des nôtres en Alberta? Et de prolonger la cédule... Qu'avions-nous donc à être si pressés? Pour $10.00 le couple, fallait bien avoir de la variété! Ce n'était certainement pas le vin pétillant qui brillait par son absence, ni la dinde qui n'aurait pas fait honneur à un Cordon bleu... Alors nous avons dégusté du canard...

Et si c'est "très colon" au Québec de présenter des certificats, ici en Alberta nous ne sommes pas tellement "stuffy". Nous avons su prendre les mots de la bouche même du grand chasseur de canards qui est pourtant du Québec!

Et parler d'exposition d'Arts et de Succès, n'était-ce pas la place à un banquet offert au Secrétaire d'Etat? C'est pourtant Victor Hugo qui écrit:

"L'art, c'est la gloire et la joie.
Dans la tempête il flamboie;
L'art est un champ magnifique,
Qui plaît au coeur pacifique.
L'art, c'est la pensée humaine,
Qui va brisant toute chaîne.
L'art, c'est le doux conquérant!
Peuple esclave, il te fait libre;
Peuple libre, il te fait grand!"

Celle qui a présenté les Certificats.

Du monde, plus y'en a, mieux c'est!

M. le Rédacteur,

On essaie grandement de prouver que trop de population dans le monde mène à la misère, à la famine, etc.

Si nous reculons aux années des pionniers, en 1908 et jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale de 1939-45, ces années des débuts du siècle étaient maigres, pauvres et il y avait très peu de gens. Je me rappelle de la charrue à boeufs, du "stove boat" et aussi de l'eau de pluie ou de l'étang pour la lessive. Nous n'avions alors ni oeufs, ni beurre, ni lait. L'hiver, mes parents réussissaient parce qu'ils étaient vaillants mais certains voisins qui l'étaient moins avaient beaucoup de misère et ce sont souvent d'autres qui venaient en aide aux moins fortunés ou aux moins travaillants! C'est aussi dans ces mêmes fermes que les gens ont vécu les dures années '30, sans mourir de faim toutefois tandis que les gens de la ville, eux, avaient le ventre creux!

Puis la guerre a éclaté; et tout-à-coup les machines se sont perfectionnées, il y a eu du monde partout, beaucoup d'immigrants et des "déplacés" de guerre, il y a eu l'apparition du bien-être social, les assurances de toutes sortes, les pensions de retraite, etc., etc.

L'argent s'est mis à rouler et les enfants des pionniers à vivre bien à l'aise. Sur le "carreau" de terre de mes parents aussi, on vit bien. Hélas! on se plaint toujours...

Les mines de charbon, l'huile... tout cela a fait de l'Alberta une province si belle!

Quand mon grand-père lisait sa "Presse", il disait: "Bon, c'est ça, c'est une bonne chose d'amener des immigrants avec leurs économies, leurs talents, leurs machines et leurs cultures". Ce qui prouve qu'en Alberta, on a progressé avec du monde!

Historienne.



Majestic Prince, propriété de Frank McMahon de Vancouver, au moment où il arrivait à la piste de Pimlico en vue du "Preakness" qui a été couru samedi dernier. Le chaval canadien qui avait gagné le Derby du Kentucky quelque temps auparavant a également remporté la victoire à Pimlico et on lui concède maintenant de bonnes chances de gagner la triple couronne (il reste le "Belmont Stakes"), un exploit qui n'a pas été réussi depuis 1958. C'est encore Bill Hartack qui montait Majestic Prince samedi dernier.

Université de l'Alberta

Auditions et entrevues au Département d'Art dramatique

Le professeur F. Bueckert, Directeur intérimaire du Département d'Art dramatique de l'Université de l'Alberta a annoncé la date des auditions et entrevues pour les étudiants qui désirent s'inscrire au cours d'Art dramatique pour l'obtention d'un Baccalauréat ès-Arts de l'Université.

Les auditions et entrevues pour les candidats de l'Alberta auront lieu à Edmonton du 2 au 6 juin. Les Albertains qui seront dans l'impossibilité de se rendre à Edmonton, pourront passer les auditions et entrevues à un endroit plus central de la province. Si nécessaire, des auditions et entrevues supplémentaires auront lieu plus tard, au cours de l'été, à Edmonton.

Ce programme permettra aux étudiants de se spécialiser comme acteurs, dessinateurs, directeurs et auteurs dramatiques; l'audition et l'entrevue permettront d'évaluer le potentiel créateur de chacun des étudiants dans le secteur choisi. Les candidats qui ne possèdent qu'une vague expérience en Art dramatique devraient quand même s'inscrire au programme; l'audition et l'entrevue ne sont en effet qu'un guide et ne dépendent pas de la formation antérieure. Un programme commun durant la première année d'étude aidera cependant les étudiants dans le choix d'une spécialisation.

Le Professeur Bueckert demande aux étudiants intéressés de bien vouloir soumettre leur demande d'admission au Registraire de l'Université et de faire, le plus tôt possible, les arrangements nécessaires avec le Département d'Art dramatique pour une rencontre d'audition et entrevue.

Le Collège Notre-Dame-de-la-Paix de Falher

Parler du Collège Notre-Dame de la Paix c'est faire revivre l'histoire de plus d'un quart de siècle de la région française du nord-ouest albertain. Dans toute société, les oeuvres d'envergure surgissent comme réponse à un besoin collectif et sont d'ordinaire le fruit d'une pensée mûrie par l'expérience et le résultat d'un labeur soutenu. Tous ces critères s'appliquent à la lettre dans le cas du Collège dont il est question ici.

Les hommes passent mais les institutions demeurent. Par nature, elles reflètent le passé, inspirent le présent et préparent l'avenir. Pour ce faire cependant, elles se doivent d'évoluer avec les gens et les temps, tout en gardant et en adaptant l'idéal qui les a fait naître et qui les a rendu fécondes.

On sait que les pionniers d'origine française ont ouvert cette région à coup de durs labeurs, puis se sont organisés en paroisses et en villages. Conscients de l'importance de l'éducation chrétienne de leurs enfants et soucieux de conserver leur caractère ethnique et culturel, ils ont vite entrevu l'importance, voire même la nécessité pour toute la région, d'établir des institutions qui pourraient subvenir à ces besoins. A cette époque, il existait bon nombre de couvents qui hébergeaint garçons et filles. L'opportunité d'avoir un collège qui s'occuperait exclusivement des garçons parvenus à l'adolescence ne faisait aucun doute.

C'est ainsi que l'idée d'un institut d'agriculture retint pour un temps l'attention de Mgr Ubald Longlois et des Pères Henri Routhier et Alfred Bouchard. Le défaut de personnel pour ce genre d'institution et l'établissement par le gouvernement provincial d'une école moderne d'agriculture à Fairview rendaient impossible ce genre de projet.

On se rallia alors à l'idée d'un collège classique pour la région, calqué sur les institutions en vogue dans la Province de Québec. En fait, c'est dans cette perspective d'avenir que le Père Bouchard commença à recueillir des fonds, localement d'abord et ensuite, et surtout, auprès de personnes généreuses de la Province de Québec.

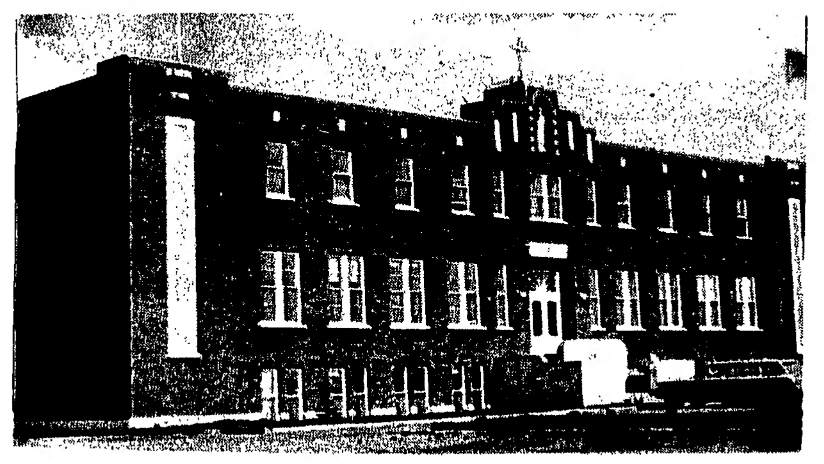
En assumant la responsabilité de la direction de cette oeuvre, les Pères Oblats de Marie-Immaculée du Vicariat de Grouard en acceptèrent du même coup et les exigences culturelles et les obligations financières. C'est là une réalité bien lourde et que bien des gens ignorent; comme ils oublient souvent le fait que les institutions privées, contrairement aux systèmes d'écoles, même dites séparées, ne reçoivent aucune subvention financière du gouvernement pour survivre.

La construction de l'édifice du Collège se fit au cours des années 1950 et 1951. C'est au mois d'août 1951 que se fit l'ouverture officielle du Collège, en présence d'une foule considérable venue des quatre coins de la région.

Chargé du lancement de cette oeuvre et de sa direction, le Père Joseph Forget, o.m.i., eut tôt fait de conclure à l'impossibilité d'en faire un collège classique. Le Collège St-Jean, à Edmonton, remplissait cette fonction depuis plusieurs années et répondait avantageusement et facilement à cette orientation. Par ailleurs, le nombre des étudiants de la région à ambitions classiques s'avérait passablement restreint. En conséquence, il fût alors décidé de recevoir au Collège Notre-Dame de la Paix, les élèves du cours secondaire junior et senior qui seraient intéressés à poursuivre leurs études selon les normes du département de l'instruction publique de la province de l'Alberta, quitte à poursuivre leurs études supérieures dans d'autres institutions.

Cette situation et ce programme prévalent encore aujourd'hui. Le recrutement se fit relativement bien, débutant avec 65 pensionnaires. Ce nombre augmenta progressivement jusqu'à atteindre la centaine, puis diminua sensiblement durant quelques années pour ensuite se stabiliser aux environs de cinquante.

Le Collège Notre-Dame de la Paix a maintenant près de vingt ans d'existence. Il continue son rayonnement, non seulement auprès des élèves qu'il héberge comme pensionnaires mais aussi comme centre de rayonnement pastoral auprès des jeunes de la région.





Le 29 avril dernier, dans l'intimité et la sérénité de leur foyer, M. et Mme Georges Bugnet de Legal célébraient le 60e anniversaire de leur mariage. L'événement n'aura pas été marqué de façon spéciale, les enfants des jubilaires ne pouvant tous être présents au moment même de la célébration; ce n'est toutefois que partie remise, tous devant se réunir autour de leurs parents un peu plus tard au cours de l'été.

M. et Mme Bugnet sont d'authentiques pionniers de notre province (ils y sont d'ailleurs arrivés au moment même de sa constitution légale), et très bien connus. En plus d'être défricheur et fermier, M. Bugnet s'est acquis une réputation enviable tant comme journaliste à l'Union que comme écrivain (on lui doit au moins trois oeuvres) et horticulteur (création de nouvelles roses, implantation en Alberta de nouvelles variétés d'arbres, etc.). Un peu tardivement, mais de très grand coeur, nous nous joignons à tous les amis de M. et Mme Bugnet pour leur offrir nos félicitations ainsi que nos voeux les plus sincères.

"Payez comptant... et épargnez!"

Deux jeunes experts en marketing de Montréal ont conçu l'idée et mis sur pied un nouveau programme d'achat "payez comptant... et épargnez". Savers Services Inc., tel est le nom du nouveau système imaginé par Ronald Wall et David Kramer de Montréal, mis sur pied à Montréal au cours de 1968 et qui se propage maintenant comme une traînée de poudre dans les grandes villes canadiennes, Edmonton étant la dernière englobée dans le nouveau programme.

La nouvelle entreprise a vu le jour au moment précis où les banques à charte canadiennes envahissaient le monde des "cartes de crédit". Elle est le fruit de plusieurs années de recherche de la part de M. Wall, un jeune consultant en marketing (26 ans) originaire d'Angleterre et de M. Kramer, professeur-associé de finance à l'Université Sir George Williams de Montréal, sur les habitudes d'achat et tendances des consommateurs canadiens. L'étude qu'ils avaient entreprise leur a finalement fait conclure qu'il y avait définitivement place et besoin d'une sorte de véhicule par lequel les consommateurs, sans pour autant changer leurs habitudes, pourraient bénéficier de leurs achats en payant comptant.

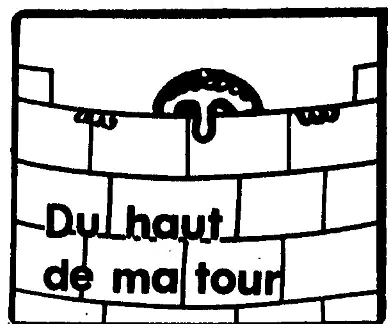
Savers a ceci de commun avec l'achat à crédit qu'il donne à tous ses membres (qui doivent payer une souscription annuelle de $12.) une carte... carte qui leur ouvrira ensuite la porte pour d'intéressantes épargnes dans plusieurs établissements commerciaux de leur ville. A Edmonton, environ 200 marchands participent présentement au mouvement; ce nombre augmente toutefois de semaine en semaine.

Dans ces établissements participant à l'entreprise, la carte Savers vous donne droit à des taux d'escompte variant de 10 à 40%, et quelquefois même plus. Au nombre des maisons commerciales d'Edmonton qui ont joint le plan, l'on trouve une agence de location de voitures, des hôtels et motels, une chaîne de cinémas, un certain nombre de restaurants, magasins d'alimentation, d'articles de sports, de stations d'essence, des tailleurs, magasins de vêtements pour hommes, dames et enfants, de souliers, etc., etc.

Aux dires du président de Savers, M. Ronald Wall, l'entreprise est unique en son genre dans toute l'Amérique du Nord. Le plan, au fond, n'est que l'application globale d'une vieille pratique commerciale: celle de "marchander" avec le propriétaire du commerce impliqué afin de réussir à lui faire quelque peu baisser son prix si vous payez comptant. Et pour le marchand, cela veut dire une vente faite et réglée, sans les divers ennuis qu'implique le crédit, tenue de livres, rappels, etc., qui font souvent diminuer le profit net des ventes en raison des frais supplémentaires qu'ils créent.

M. Wall, qui était à Edmonton la semaine dernière pour le lancement dans notre ville du plan "Savers" a déclaré que les opérations de l'entreprise se poursuivent maintenant à Vancouver, Montréal, Détroit et Zurich (en Suisse) en plus d'Edmonton et que Calgary, Toronto, Ottawa et neuf autres centres choisis aux Etats-Unis allaient également faire partie du plan au plus tard en septembre de cette année.

Mentionnons en terminant que le détenteur d'une carte se voit offrir en plus des escomptes mentionnés auparavant, des rabais dans ses achats de disques ou de livres, un escompte de 10% dans n'importe quel hôtel, la garantie que les marchands participant honoreront la promesse faite d'offrir un rabais (s'ils ne le faisaient pas, l'organisation centrale de Savers remettait elle-même l'escompte promis), la mobilité de la carte, qui a tout autant de valeur dans les autres villes ou le plan est en vigueur et, finalement, chaque membre reçoit à tous les mois une circulaire contenant les noms de tous les nouveaux établissements qui ont décidé de participer au plan.



Est-ce que l'auto et la radio vont ensemble? Un récent sondage effectué au Québec nous donne quelques éléments de réponse....

92% des automobiles (au Québec) sont équipées d'un poste de radio et chez quelque 52% des usagers, elle demeure constamment ouverte.

75% des usagers jugent leur poste de radio automobile comme une nécessité.

*****

Interrogés sur le genre d'émissions qu'ils préfèrent, ceux qui ont répondu au sondage ont classé la musique au premier rang, et ensuite les nouvelles. Quant au genre de musique, ils ont manifesté dans l'ensemble une préférence pour la musique douce et de détente.

Ils ont aussi suggéré qu'il y ait plus d'émissions consacrées à l'automobiliste, aux conseils de sécurité, l'état des routes et de la circulation.

Jean-Luc Pépin: la surproduction de blé est un phénomène mondial

OTTAWA - Le ministre du commerce, M. Jean-Luc Pépin, a fait savoir aux Communes que la surproduction du blé est un phénomène mondial.

M. Pépin, de retour d'un voyage de trois semaines en Asie, en Australie et en Nouvelle-Zélande, a dit que l'Australie avait décidé de limiter sa production de blé, face à une surproduction.

Le ministre répondait à une question de M. Réal Caouette, chef du Ralliement créditiste, qui venait de lui demander s'il avait trouvé, au cours de ce périple, de nouveaux clients sur le blé canadien.

Le ministre a d'autre part confirmé que des représentants commerciaux se trouvaient à la foire du printemps de Canton, où une vente de 300,000 tonnes de blé français à la Chine a été négociée.

Il a confirmé aussi le fait que des représentants de la commission canadienne du blé se trouvent actuellement dans cette région pour tenter de conclure de nouveaux accords.



C'est à regret que nous avons appris le décès survenu en fin de semaine dernière de M. l'abbé J.E. Lapointe, âgé de 87 ans. Le défunt, qui était né à St-Janvier, Qué., avait été ordonné en juin 191 et avait ensuite exercé son ministère à Ste-Lina, Bonnyville et Beaumont.

EDITORIAL

Un trop grand risque à prendre?

Règle générale, nous nous abstenons de faire état des nombreuses rumeurs qui circulent à propos de tout et de rien. Cependant, quand la rumeur est forte au point de l'entendre répétée trois fois, de différentes sources, au cours d'une même semaine et surtout quand il est question de télévision française... en pareil cas nous pensons qu'il y va de l'intérêt commun de rendre la chose publique et de la commenter.

Voici donc en bref ce dont il s'agit: à n'en pas douter, certain groupe exerce présentement de très fortes pressions pour obtenir la télévision éducative à Edmonton et dans la région, et l'on espère obtenir à cette fin le canal 10, le seul de fréquence ordinaire (UHF) encore disponible ici.

Rien d'anormal à cela direz-vous... à moins de connaître également certains autres faits. Ainsi, il faut savoir qu'en principe, ou tout au moins par promesse verbale, ce canal 10 est "réservé" pour la télévision française. C'est une promesse dont on a pu douter quelquefois, mais qui est à ce point réelle que les responsables de la télévision éducative ont jugé à propos d'en tenir compte en proposant d'utiliser eux-mêmes le canal 10 aux fins de télé éducative durant la journée, et jusque vers sept heures, après quoi il pourrait servir à la programmation française, via Radio-Canada.

Sans doute peut-il y avoir là certains avantages, et l'on mentionne en particulier la possibilité d'obtenir "plus tôt que prévu" ce que nous recherchons depuis tant d'années. Cela n'est cependant pas une certitude... et il faut aussi dire, pour être honnête, qu'il y a de très sérieux inconvénients, des désavantages, voire même de grands risques.

Ainsi, dans l'optique de ce que l'on semble vouloir nous offrir, ce sont surtout les adultes qui bénéficieraient de la télévision française, les émissions ne commençant qu'à sept heures le soir. Cela va diamétralement à l'opposé de principes que nous avons reconnus, voulant que ce soient d'abord les enfants qui bénéficient de la tv française, et de manière toute spéciale ceux d'âge préscolaire et les jeunes des premières années d'école. Et même du côté adulte... l'on pourrait entreprendre des programmes d'éducation des adultes qui auraient pour résultat de reculer toujours un peu plus les émissions françaises durant la soirée. L'on pourrait aussi invoquer l'indifférence, le manque d'intérêt et combien d'autres choses pour rogner petit à petit la programmation, ou les heures de programmation française des débuts (qui d'ailleurs nous paraît inadéquate parce qu'elle n'atteindrait pas les enfants).

En toute franchise, nous croyons qu'il y a un trop grand risque à courir en acceptant pareille entente, beaucoup trop grand pour les avantages que l'on peut en attendre. Mieux vaut patienter encore un peu et être pleinement satisfaits des résultats que de se hâter et s'en mordre les pouces plus tard. Si nous avons les premiers droits sur le canal 10, gardons-les! Les chances sont, si nous agissons de la sorte, qu'il va s'en trouver pour dire que nous agissons contre le bien communautaire, contre la réalisation d'une plus entière unité, contre le "dialogue", etc., etc.

A ces gens, nous poserons à notre tour deux questions. Pourquoi faut-il que l'unité, le dialogue et l'entr'aide se fassent toujours "sur notre propre dos", que nous soyons toujours ceux qui doivent accepter le compromis? Et, deuxièmement, pourquoi nous, Franco-albertains, devrions-nous être considérés comme entité moindre et ne pas avoir autant de droits que d'autres, les anglophones de Gaspé par exemple qui l'ont bien, eux, leur télévision anglaise ou encore les francophones du Manitoba qui ont aussi la leur?

Nous n'avons rien contre la télévision éducative, mais si nous avons du et devons encore respecter certaines priorités avant d'obtenir notre télévision française, nous ne voyons pas qu'il en soit autrement des autres!

Comme nous le disions au début, toute cette question n'est encore qu'une rumeur. Mais forte. Et, de toute façon, il n'y a pas de fumée sans feu!

Il nous semble que l'on devrait agir, et vite, si nous ne voulons pas risquer d'être amèrement déçus avant trop longtemps.

Rendons à César...

L'on aura pu lire ailleurs dans nos pages qu'un groupe de représentants de l'A.C.F.A. a rencontré le Premier ministre Harry Strom vendredi dernier, et que cette rencontre a été un succès, voire même une révélation à divers points de vue.

Le Premier ministre a sans doute du mérite d'avoir accepté de rencontrer les nôtres et de s'intéresser à nos problèmes. Mais il y a aussi une autre personne qui a du mérite dans cette première rencontre entre Chef du gouvernement provincial et A.C.F.A. Nous savons de source certaine que le député canadien-français de Bonnyville à la Législature provinciale, M. Roméo Lamothe, a joué un rôle important dans cette réunion, dans sa préparation devrions-nous dire. Il serait sans doute trop fort de dire qu'il a "conditionné" M. Strom, mais l'on peut certainement dire qu'il a merveilleusement su le renseigner à notre sujet et lui fournir tout le "background" nécessaire à une meilleure compréhension de ce que nous sommes et de ce que nous désirons.

Nous devons être reconnaissants à M. Lamothe d'avoir joué ce rôle effacé, mais tellement important.

Jean-Maurice OLIVIER

le franco-albertain

Hebdomadaire indépendant en politique, consacré aux causes religieuse et nationale, publié le mercredi à:
10010 - 109e rue — Edmonton 14, Alberta
Téls.: Rédaction: 422-0388 — Imprimerie: 422-4702

Rédacteur: Jean-Maurice Olivier

TARIFS D'ABONNEMENT:
1 an: $3.50 — 2 ans: $6.00
U.S.A., Europe et autres pays étrangers: $6.00 par an

ORIENTATION FAMILIALE

Pourquoi des familles brisées?
Il y a des raisons expliquant la situation souvent déplorable de nos familles. D'après les recherches récentes de l'"American Association of Marriage Counselors" (1968) les quatre causes majeures des difficultés de familles sont: sexe, personnalités, finances, santé. Ce qui apparait d'abord c'est le manque de communication; mais c'est là vraiment le signe de la plupart des mésententes. Ce manque de communication est plus souvent causé par les quatre facteurs mentionnés par l'A.A.M.C.

Nous allons attaquer le premier de ces facteurs aujourd'hui, à savoir le sexe. Ce n'est pas tellement le sexe à l'extérieur du foyer qui est le grand malfaiteur, mais le sexe au coeur même du foyer. La couple heureux a trouvé l'équilibre sexuel qui remplit la vie d'affection des deux. Un ajustement sexuel est essentiel à la vie harmonieuse non seulement du couple, mais de toute la famille. Le couple qui a trouvé l'équilibre dans ses relations intimes évite les évasions rendues inutiles. Pour aidera établir cet équilibre essentiel au bonheur conjugal, la connaissance de l'autre est nécessaire: sa façon de penser, d'agir, ses réactions devant toutes sortes de situations, sa manière de dire les choses, de regarder les gens et les événements. Et si dans votre cas, madame, cet équilibre est établi, n'y a-t-il pas moyen d'améliorer votre compréhension de votre époux? et vous, cher monsieur, ça fait longtemps que vous lui avez dit: "je t'aime", "tu es belle!" et les autres petits mots qu'elle comprend si bien!?

Etes-vous complètement vous-même, vous donnant entièrement l'un à l'autre ou si vos relations sont devenues simplement des façons d'apaiser les passions? Avez-vous atteint une certaine maturité de ce côté? Rappelez-vous: équilibre et maturité sur le plan sexuel sont nécessaires au plein épanouissement du couple qui veut le bonheur!

La semaine prochaine, un mot sur le second indicateur d'équilibre de la famille: personnalité.

Guy Goyette, Directeur
Service d'Orientation familiale,
District Municipal de Smoky River.

Départ missionnaire

Comme il a été annoncé il y a déjà quelque temps, l'on sait que M. l'abbé Denis Hébert, jusqu'à tout récemment curé de la paroisse de Trochu et anciennement curé de la paroisse St-Thomas d'Aquin à Edmonton, doit bientôt partir en mission en Amérique latine.

Pour marquer l'événement, il y aura cérémonie spéciale le 8 juin prochain, à la messe de 10h. 30, en la cathédrale St-Joseph à Edmonton. A cette occasion, il y aura concélébration de la messe par S.E. Mgr Anthony Jordan, archevêque d'Edmonton, S.E. Mgr Edouard Gagnon, évêque de St-Paul et le nouveau missionnaire, M. l'abbé Denis Hébert. L'homélie de circonstance sera aussi prononcée par Mgr Gagnon, en anglais et en français.

Une voix autorisée de l'archidiocèse d'Edmonton nous faisait remarquer en annonçant la nouvelle qu'en plus de marquer le prochain départ de M. l'abbé Hébert, cette célébration spéciale procurera également à tous les Catholiques d'Edmonton l'opportunité de prendre contact, pour la première fois, avec le nouvel évêque de St-Paul.

"Les parents"

Au sujet de la nouvelle revue "Les parents" (nouvelle depuis mars dernier) dont nous annoncions la parution la semaine dernière, plusieurs personnes nous ont téléphoné pour en connaître le coût. Pour ces personnes et toutes les autres qui pourraient être intéressées, disons qu'il s'agit d'un mensuel français que l'on peut se procurer par l'intermédiaire du service A.C.F.A-Périodiques au coût de $6.50 par année.

réflexions

par le Père EMILE LEGAULT, c.s.c.



Une nouvelle biaisée

Mettons ça sur le compte d'une distraction, provoquée par les impératifs du journal à boucler en vitesse: il n'en reste pas moins que la compression d'un communiqué de nos évêques canadiens et le titre qui le coiffait, dans une livraison récente de La Presse, faussaient la nouvelle. "Les évêques disent "non" à la pilule", pouvait-on lire en bonne place.

En réalité, nos évêques n'ont pas fait machine arrière. Ils l'affirmaient en toutes lettres: Notre enseignement reste entièrement le même (en matière d'orientations pastorales sur l'encyclique "Humana Vitae") mais nous croyons de notre devoir d'insister pour qu'on en comprenne la signification exacte".

On se rappelle que nos évêques, au lendemain de leur session de Winnipeg, sans aucunement balayer de la main l'encyclique de Paul VI, insistaient sur le droit de suivre sa conscience individuelle quand, après mûres réflexions, un chrétien estimait devoir prendre ses distances avec certaines affirmations de l'encyclique.

Ce qui inquiète nos évêques, à juste titre, c'est la légèreté avec laquelle certains chrétiens confondent "conscience réfléchie" et "arbitraire". C'est bien pourquoi ils entendent publier, le plus tôt possible, des rélexions sur "la formation de la conscience en général". Elles ne seront pas inopportunes. C'est vrai que l'enseignement traditionnel de l'Eglise (traditionnel... au sens fort du mot) a toujours privilégié la primauté de la conscience: nous serons jugés selon notre conscience par un Dieu, qui "sonde les reins et les coeurs". Mais, en pratique, bon nombre de chrétiens n'ont pas été entraînés à former leur conscience; en matière de morale conjugale, particulièrement, ils en sont encore à la lettre du "permis-défendu", sur des points précis et exigus, qui rapetissent la vraie dimension de la morale conjugale. On peut bien, par exemple, respecter scrupuleusement le donné physiologique de la fusion amoureuse... ou soi-disant amoureuse, et faire bon marché de la charité de trouver dans la vie du couple, un lieu privilégié et qui "exige" à longueur de vie. Dans cette perspective, l'encyclique de Paul VI nous offre matière à réflexion: comme elle nous rappelle, à bon droit, le mystère de la sexualité, voulue par Dieu pour faire de l'homme et de la femme des collaborateurs généreux à son projet d'expansion de l'humanité. Vatican II nous l'a dit en mots clairs: "Dans le devoir qui incombe aux époux de transmettre la vie et d'être des éducateurs, ceux-ci savent qu'ils sont les coopérateurs de l'amour du Dieu Créateur... et comme ses interprètes".

Ses interprètes. Dieu s'est mis, en quelque sorte, à la merci des époux. Il y a, ici, matière à réfléchir. D'autant plus qu'en revanche sur un passé récent, où l'accent était mis presque exclusivement sur la fécondité, comme raison d'être du mariage, on a peut-être tendance à ignorer la fécondité sous le moindre prétexte. Il y a un équilibre à trouver entre une paternité aveugle et irréfléchie... et cette paternité responsable qui trouve ses justifications dans la Bible.

Interprètes de l'amour du Dieu Créateur, les époux chrétiens doivent être "prudents" et "généreux". Dans le style de Dieu. La prudence n'est pas une quelconque pusillanimité mais une forme de la réflexion active; la générosité est, en quelque sorte, la respiration de Dieu, qui est foisonnement amoureux.

Nos évêques n'ont dit ni "oui" ni "non" à la pilule, qui ressortit d'ailleurs à la compétence médicale; ils ont seulement voulu traiter les chrétiens d'aujourd'hui en adultes. Etre adulte: cela engage plus qu'on ne pourrait penser.

La Presse, 10-5-69.

Les trente saints "éliminés" du calendrier liturgique

CITE DU VATICAN - L'Eglise s'est souciée de faire "une synthèse de la sainteté chrétienne à travers le temps et l'espace de tous les types de sainteté vécus par le peuple de Dieu", a déclaré le père Pierre Jounel, en présentant à la presse le nouveau calendrier de l'Eglise contenu dans la bulle motu proprio: "Paschalis Mysteriis".

Le père Jounel, religieux de l'Institut catholique de Paris, qui a participé aux travaux de la commission chargée de la révision du calendrier, a d'autre part indiqué qu'une trentaine de saints ont été éliminés du calendrier universel en raison du fait que leur existence n'a pas pu être prouvée de façon rigoureusement certaine, tels sainte Catherine d'Alexandrie, sainte Barbe, saint Christophe, saint Eustache et sainte Ursule, saint Rémy, par exemple, est laissé au culte local, tandis que saint Georges et saint Louis-de-France n'ont plus qu'un culte facultatif.

Voici la liste des saints rayés du calendrier liturgique: saint Paul l'Ermite, saint Maure, sainte Prisca, saint Martin, sainte Domitille, saint Boniface de Tarse, saint Venant, sainte Prudentienne, saint Modeste et sainte Crescente, saint Jean et saint Paul (26 juin), saint Alexis, sainte Marguerite d'Antioche, sainte Praxède, saint Christophe, sainte Suzanne, saint Eusèbe, saint Hippolyte, sainte Sabine, sainte Lucie et saint Germain, saint Eustache et ses compagnons martyrs, sainte Thècle, saint Cyprien et saint Justin, saint Placide et ses compagnons martyrs, saint Tryphus, saint Bacchus et Apuleius, sainte Ursule et ses compagnons, saint Félix de Valois, saint Chrysogone, sainte Catherine d'Alexandrie, sainte Bibiane, sainte Barbe, saint Anastasse et autres moins connus.

Le nouveau Secrétaire d'Etat, un prélat réaliste et efficace

CITE DU VATICAN (Le Monde) - La nomination du cardinal Villot comme secrétaire d'Etat retient d'autant plus l'attention que c'est la première fois depuis 1903 qu'un pape fait appel pour ce poste éminent à une personnalité non italienne. En effet, le dernier secrétaire d'Etat étranger fut le cardinal Merry del Val (anglo-espagnol), qui avait servi sous Pie X jusqu'en 1914.

Agé de soixante-trois ans, le cardinal Villot est un prélat distingué et affable, d'un abord facile. Il doit peut-être à ses origines auvergnates le réalisme et l'efficacité que l'on se plaît à lui reconnaître. Il fit très vite impression par sa hauteur de vue, son habileté conciliatrice et son sens de l'organisation lorsqu'il accéda, en 1950, au secrétariat de l'épiscopat français. A ce titre, il eut à remplir des missions difficiles intéressant notamment les rapports de l'Eglise et de l'Etat et il fut la cheville ouvrière de la préparation de nombreuses assemblées plénières de l'épiscopat. Une de ses idées était de resserrer les liens entre les évêques et les théologiens dans le cadre des conférences épiscopales. Sentent ses forces décliner, le cardinal Gerlier, archevêque de Lyon, porta en 1959 son choix sur lui comme archevêque coadjuteur avec droit de succession. En effet, Mgr Villot n'était pas un inconnu dans une ville où il fut vice-recteur des facultés catholiques.

Jean XXIII témoigna sa confiance en ce prélat en le nommant sous-secrétaire du concile Vatican II, poste où il remplit avec discrétion des tâches délicates de coordination. Paul VI devait lui faire rapidement quitter le siège de Lyon, où il assumait une succession difficile, pour le nommer à la tête de la congrégation du clergé. Déjà "romain de coeur", selon sa propre expression, le cardinal Villot a travaillé au renouveau de ce dicastère dans un esprit de décentralisation, n'hésitant pas à se déplacer pour prendre contact avec les Eglises locales.

Lors du premier synode épiscopal, en septembre 1967, c'est encore à lui que le pape fit appel comme premier des trois présidents de cette assemblée, fonctions qui lui valurent des contacts directs et fréquents avec Paul VI. A un moment où les journalistes français présents à Rome s'estimaient mal informés sur les travaux du synode, le cardinal Villot se fit un devoir d'intervenir pour remédier à cette situation.

En assumant maintenant la plus haute fonction dans l'Eglise après celle du pape, le cardinal Villot contribuera à la rénovation de la curie, qui est une des tâches fondamentales que s'est assignées Paul VI.

* Né le 11 octobre 1905 à Saint-Amant-Tallende (Puy-de-Dôme), le cardinal Villot a fait ses études au séminaire des Carmes, à Paris. Ordonné à Paris en 1930, il passa quatre ans à Rome et devint docteur en théologie et licencié en droit canon.

En 1950, le cardinal est désigné comme président des oeuvres pontificales missionnaires pour le secteur de Lyon. Mgr Chappoulie, premier directeur du secrétariat de l'épiscopat français, ayant été nommé à Angers, Mgr Villot est choisi pour lui succéder en 1950. Quatre années plus tard, Pie XII le nomme évêque et auxiliaire du cardinal Feltin.

En 1959, Mgr Villot est nommé archevêque et coadjuteur du cardinal Gerlier à Lyon, auquel il succède en 1965. Il est aussitôt nommé cardinal; Paul VI l'appelle deux ans plus tard à Rome pour diriger la congrégation alors dite "du concile" et devenue congrégation du clergé.



Le cardinal Villot

Doxologie oecuménique

CITE DU VATICAN - La contestation au sein de l'Eglise a été de nouveau évoquée au cours d'une audience générale du Pape, qui estime cependant qu'il s'agit de "phénomènes limités, même s'ils sont réels et non négligeables".

Pourquoi, s'est demandé Paul VI, l'Eglise après le concile ne se trouve-t-elle pas dans une situation meilleure qu'auparavant? Pourquoi tant d'insubordinations, tant d'atteintes aux normes canoniques, tant de tentatives de sécularisation, tant d'audace dans les idées visant à transformer les structures ecclésiales, tant de désir d'assimiler la vie catholique à la vie profane, tant de crédit aux considérations sociologiques au lieu de considérations théologiques et spirituelles?"

Le souverain pontife a poursuivi "crise de croissance, disent certains, soit. Mais crise de la foi aussi? Crise de confiance de certains fils de l'Eglise dans l'Eglise même? Il est des gens qui, considérant cet inquiétant phénomène, parlent d'un état d'esprit de doute systématique et débilitant.

Parmi les membres du clergé et les fidèles, il en est qui parlent de manque de préparation, de timidité, de paresse, ou qui même accusent de faiblesse l'autorité ecclésiastique et la communauté des bons lorsque l'une et l'autre laissent prédominer, sans réagir, sans mettre en garde, certains courants de désordre manifeste dans notre temps et cèdent, par une sorte de complexe d'infériorité, à la maîtrise de l'opinion publique sous la poussée de puissants moyens de communications sociale, de thèses discutables et souvent non conformes à l'esprit du concile, par crainte du pire, dit-on, ou de ne pas apparaître assez moderne".

"Mais nous savons, a déclaré le pape, qu'il s'agit de phénomènes limités, même s'ils sont réels et non négligeables. Nous savons que l'Eglise, dans son ensemble, fait preuve aujourd'hui d'une vitalité extraordinaire, qui place l'époque présente parmi les plus fécondes de son histoire.

Meilleurs rapports

St. LOUIS - Les évêques et les prêtres du Canada ont des rapports plus ouverts que leurs confrères américains, a déclaré le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec.

Le cardinal Roy, qui assistait à une conférence de quatre jours sur les relations humaines dans la communauté chrétienne, a attribué cette situation à des facteurs géographiques et démographiques.

HORAIRE DE MESSES

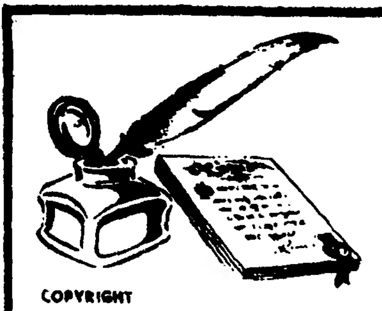
Au service des Canadiens français à Edmonton

IMMACULEE-CONCEPTION: 108A ave et 96e rue — 9h.00 — 10h.30 — 12h.00

SAINT-JOACHIM: 99e avenue et 110e rue — 6h.30 — 8h. — 9h.30 — 11h. — 12h.30 — 5h.00 p.m.

SAINT-THOMAS: 8520 - 91e rue — 9h.30 — 11h.00

SAINTE-ANNE: Chapelle du Centre régional des Soeurs Grises — 9810 - 165e rue 9h.00 — 10h.30 — 12h.00



C'EST LA LOI!

PAR THÉMIS

Compagnie, partenaires, propriétaire unique...

En affaires, lorsqu'il y a problèmes légaux, il est très important que les termes axacts soient compris et utilisés. S'il y a poursuite contre une association de partenaires, l'on devrait connaître les noms de tous les partenaires et le nom de leur entreprise. S'il y a poursuite contre une compagnie, il n'est pas nécessaire de connaître les noms de ses membres, directeurs et officiers. Dans le cas d'une entreprise privée et personnelle, la même règle s'applique que dans l'association de partenaires.

Une compagnie DOIT avoir comme partie intégrante de son nom les mots "limitée" ou "ltée". En vertu de cette règle, les raisons sociales suivantes ne sont pas des compagnies: "Plomberie Pierre"; "Garage Lebrun & Fils"; "Lussier et Frères"; "Compagnie de Construction Mammouth"; "Richard Lafortune et Cie". Le mot "compagnie" est ainsi fréquemment utilisé sans qu'il y ait pourtant, au sens légal, véritable compagnie. La distinction est importante puisque, advenant une poursuite légale contre "Jones & Bones Co." chacun des associés est personnellement responsable des dettes de l'entreprise alors que seule la compagnie serait responsable si "Jones & Bones Ltd" était poursuivie. Certaines compagnies étrangères faisant affaires dans la province utilisent quelquefois dans le nom de leur entreprise les mots "incorporation", "incorporée" ou "inc.".

La "Grocerie Doe et Roe" est une association de partenaires, tout comme le sont également "John Smith et Fils" et "Smith et Frères"; le nom lui-même indique d'ailleurs qu'il y a association. Pour les mêmes raisons, l'on voit tout de suite qu'il n'y a qu'un seul propriétaire dans l'entreprise de la "Quincaillerie John Smith". Il est un peu plus difficile de préciser du premier coup d'oeil ce que sont "Jones et Cie" ou les "Nettoyeurs Ajax"; le plus sûr est d'utiliser le terme général de "firme". S'il y avait contrat important signé avec une association de partenaires ou un particulier, il vaudrait mieux alors s'assurer du nom ou des noms des parties en cause.

La façon correcte de phraser un contrat écrit avec une association de partenaires serait d'écrire "John Doe et Richard Roe, opérant sous la raison commerciale de Quincaillerie Centrale". Dans certains cas, l'on ajoute également l'occupation professionnelle et les adresses domiciliaires des partenaires pour plus d'assurance. Selon le même principe, une entreprise à propriétaire unique pourrait ainsi être libellée: "Marion Miles, opérant sous la raison sociale de Salon de Coiffures Marion Miles".

L'important... (ce n'est pas nécessairement la rose!) en affaires, c'est de posséder les noms et adresses exactes des personnes avec lesquelles on traite. Mieux vaut le faire avant de faire affaires...

Sécurité Familiale — Bonne Fête

SAMEDI, 24 mai
M. Adélard Amyotte, Mallaig
M. Roland Charron, St-Paul
M. Maurice Faucher, Edmonton
Mme Roméo Perron, St-Paul
Sr Irène Arsenault, f.j., Edmonton
Sr Lucy Sheehan, f.j., Lac-La-Biche

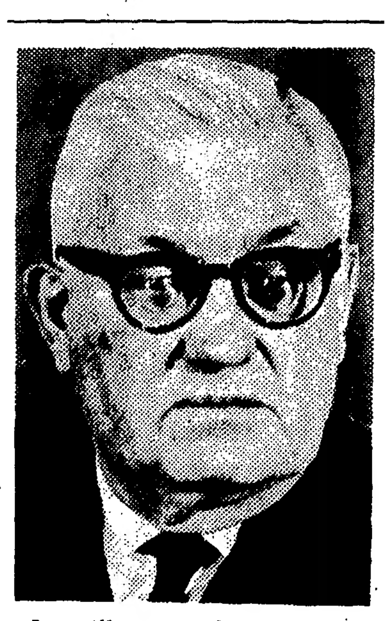
DIMANCHE, 25 mai
M. François Baillargeon, Edmonton
M. Bertrand Dostie, Morinville
M. Ludger Guérette, Edmonton

LUNDI, 26 mai
M. Gérard Diamond, Vancouver
Sr Adeline Moyen, s.c.e., Edmonton
M. Roland Parenteau, St-Paul

MARDI, 27 mai
M. Joseph Choquette, Edmonton
M. Paul Cloutier, Girouxville
M. Guy Gravel, Edmonton
M. Laurier Rousseau, High Level
M. Paul-Emile Ruel, Falher
Sr Lucienne Lacombe, c.s.c., Donnelly

MERCREDI, 28 mai
M. Gérard Bastien, Edmonton
M. Fernand Boulianne, Tangente
R.P. Clément Desrochers, o.m.i. Jean-Côté
M. Evens Lavoie, St-Isidore
Mlle Marylène Morvan, Edmonton
M. Maurice Plouffe, Bonnyville
Sr Cécile Poirier, c.s.c., Guy
M. Lucien St-Arnaud, Edmonton

JEUDI, 29 mai
M. Paul Guénette, Falher



Le milliardaire Lord Thomson croit que les Arabes et Israéliens désirent tous la paix, et que ce sont leurs différences ancestrales qui les empêchent toujours d'en venir à un accord durable et réel.

Le Chapelet à CHFA

MAI

22. Paroisse St-Louis, Bonnyville.
24. Conseil LaVérendrye des C. de C., Edmonton.
26. Famille de Mme Louise Mencke, Falher.
27. Paroisse cathédrale, St-Paul.
28. Famille Eugène Théroux, Légal.
29. Radio-Edmonton Ltée.
30. Famille Amédée Brochu, Morinville.
31. Vieillards du Foyer Youville, St-Albert.

Les Mots croisés du franco-albertain

HORIZONTAL
1 - Qui renferme un métal quelconque, pl.
2 - Allée plantée d'arbres * Doué de vie
3 - Marque que l'on fait pour se rappeler, pl. * Pénétrer
4 - Terre entourée d'eau * Particule chargée d'électricité * Manque à partir
5 - Cuivre * Pron. neutre anglais * Patriarche biblique * Pron. pers.
6 - Enlèveraient * Révérende soeur
7 - Partie aval d'une vallée envahie par la mer * Refusa d'avouer * Tentée avec hardiesse
8 - Du verbe dormir * Partie d'un compte établissant ce qu'une personne doit
9 - Pref. privatif * Exprime la similitude * Terme au tennis
10 - Camp, armée * Sans vêtement * Principal personnage d'un roman
1 - La plus âgée * Lu à nouveau
12 - Petite clochette * Roue à gorge d'une poulie

VERTICAL
1 - Instrument de musique à cordes frappées, pl.
2 - Mouvement d'ensemble exécuté par une troupe, pl.
3 - Extrémité du corps humain * Oreille, en anglais * Ecorce du chêne
4 - Homme ignorant * Term. d'inf. * 2,000 chiffres romains * Préf. privatif
5 - De la Lusitanie
6 - Art. simple * Deux, chiffres romains * Qui a perdu l'usage de la parole
7 - Assemblage de neuf choses semblables * Conj.
8 - Admirateur des vedettes de la chanson * Pron. ind.
9 - Placer des entretoises
10 - Du verbe rire * Evaluer le volume d'une quantité de bois
11 - Produire en envoyant au-dehors * Produit sidérurgique plat
12 - Qui secrète des sérosités, pl. * Dégagea de la sueur.

solution à la page 11

St-Thomas

C'est avec beaucoup de regret que nous avons appris le décès de Mme Lucienne M. Levasseur, survenu à l'âge de 60 ans. Et c'est dans la paix du Seigneur et une grande résignation que cette paroissienne nous a quittés le 27 avril dernier.

Arrivée dans l'Ouest à l'âge de 4 ans, elle avait passé son enfance et sa jeunesse à Vegreville et une grande partie de sa vie adulte à Fort Kent. Elle habitait St-Thomas depuis quatre ans.

Outre son époux William, elle laisse dans le deuil deux fils et deux filles: Laurent de Prince George, Edmond d'Edmonton, Rhéa (Mme Morin) de Kelowna et Lorraine (Mme Hétu) d'Edmonton. Elle laisse aussi sept petits-enfants, quatre frères et deux soeurs: François et Henri Landry de Vegreville, René de Fairview, Joseph de Erskine, Sr Albertine Landry, s.c.e., de Trochu et Mme Wilbrod Barrie d'Edmonton.

Les funérailles ont eu lieu le 30 avril; le curé de la paroisse M. l'abbé Sévigny, célébra la messe et Mme Laurence Farly et M. Léonard Rousseau interprétèrent des cantiques, accompagnés à l'orgue par Mme Alphonse Brissette. L'on remarquait au choeur la présence du R.P. Chevrier, o.m.i, curé de St-Joachim. De nombreux parents et amis étaient également présents.

Outre ses enfants, les frères et soeurs de la défunte étaient tous présents. On remarquait aussi dans l'assistance M. et Mme Alphonse Baril de Vancouver, M. et Mme James Collins et Mme Martin Boutet de Calgary, M. et Mme Edwin Collins, M. Lucien Hétu, M. et Mme Robert Vincent, Mme Louisette Gaucher, M. et Mme Georges Hunka, Mme Edward Tercier, tous de Bonnyville, M. et Mme Noël Lafrance, M. et Mme Gabriel Ehnes, M. et Mme Lucien Croteau, M. et Mme Arthur Jubinville, M. et Mme Albini Michaud et Mme Ed. Shalka de Fort Kent, Mme Bernadette Levasseur de Hobbéma, M. l'abbé Edmond Croteau de Duck Labe, M. et Mme Bill Dowhaniuk de Vegreville.

MM. Edwin et Joe Collins, Bernard Levasseur, Victor Levasseur, Bill Dowhaniuk et Dale Landry étaient porteurs.

*****

La famille désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à la suite de ce deuil, soit par offrande, messe, fleurs, etc.

Et à notre tour, nous désirons offrir nos condoléances à tous les membres de la famille Levasseur.

PICARDVILLE

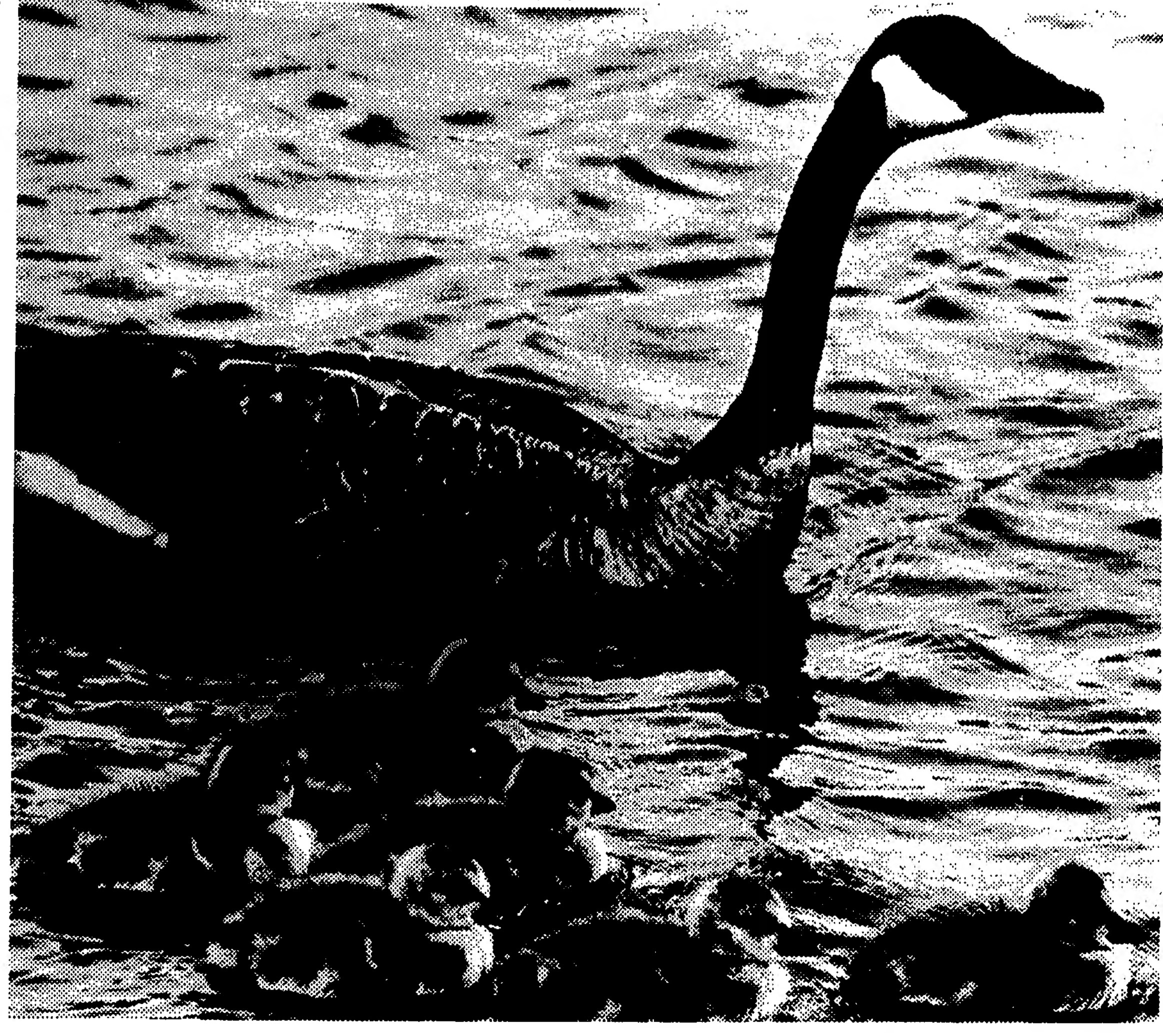
Nos sympathies à tous les membres du clergé de St-Paul à la suite du décès accidentel de l'un de ses membres éminents, M. l'abbé Alcidas Ricard. Nos sympathies également à tous les membres de la famille Ricard de Morinville de même qu'à Mme R. Houle à la suite de la perte de son père, M. H. Pelletier de Vimy.

*****

Sont présentement hospitalisés ou l'ont été récemment: M. et Mme Jos Verbeck, M. Jacques Breault, Mmes Marcel Bélanger, Victoria Provost, A. St-Louis et R. Breault.

*****

Il y a eu réception de prochain mariage en l'honneur de Mlle Alice Deshoux (qui doit épouser M. Finegan en juin). La réception eut lieu à la Salle du village le 13 mai dernier et remporta un beau succès.



C'est le printemps! -- Et nombreux sont les endroits (surtout au Nord) où l'on peut présentement voir pareil spectacle, ou à peu près. Sur notre photo, c'est une magnifique oie du Canada qui apprend à ses petits "ce rude métier de la vie".

GIROUXVILLE

Le 3 mai avait lieu le mariage de Mlle Claire Bruneau, fille de M. et Mme Gérard Bruneau de Jean-Côté à M. Normand Leclerc, fils de M. Victor Leclerc de notre paroisse.

Le mariage fut célébré en l'église paroissiale de Jean-Côté. Les demoiselles d'honneur étaient Evelyne Rodrigue d'Edmonton et Yvette Fontaine de Girouxville; elles étaient accompagnées respectivement de MM. Lionel Chailler et Jacques Laflamme, tous deux de Falher.

Une réception suivit à la salle municipale de Girouxville où tous s'amusèrent gaiement. Le jeune couple partit ensuite en voyage de noces à Vancouver. A leur retour, M. et Mme Leclerc demeureront à High Prairie. Nos meilleurs voeux de bonheur et longue vie les accompagnent.

Etaient venus de l'extérieur à l'occasion de ce mariage: M. et Mme Maurice Bruneau d'Edmonton, M. et Mme Armand Rodrigue et Mme Paulette Scheffelmaier. Ils en profitèrent pour visiter leurs parents, M. et Mme Noé Rochon ainsi que Paul et Marcel Rochon.

*****

Aussi de passage dans la paroisse récemment: Mme Elphège Gouin et son neveu, M. Gérard Lethiecq de Rigaud, Qué., qui était revenu visiter ses amis après une absence de 29 ans. Il était en effet venu en 1929 et était demeuré 11 ans pour ensuite faire son service militaire puis finalement élire domicile à Rigaud. C'est avec plaisir qu'il fut reçu par ses nombreux amis et connaissances. Notre visiteur n'en revint pas des nombreux changements opérés depuis les premiers jours de la colonisation.

*****

M. et Mme Oliva Dufresne et leur garçon Normand nous ont quittés pour aller passer les mois d'été à Buffalo Lake, à environ 50 milles à l'est de Lacombe, plus précisément au Rochon Sands Prov. Park où ils ont loué un restaurant pour accomoder les gens qui s'y rendent durant leurs vacances. Mme Cora Charest et Mlle Shirley Erickson sont à leur emploi là-bas. Nous leur souhaitons beaucoup de succès.

*****

Nos meilleurs voeux de prompt rétablissement à M. Donat Gagnon, toujours hospitalisé à Mc Lennan, ainsi qu'à M. Etienne Rémillard et Mme Wilfrid Loiselle qui sont à l'Hôpital Général d'Edmonton.

*****

Présentement en visite chez Mme Marie-Anne Ramillard, son père M. Joseph Henley et sa femme du Foyer N.-D.-du-Lac de McLennan ainsi que sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Daniel Girouard de Calgary.

Aux abonnés du Citadel...

Ce mois-ci, le Théâtre Citadel d'Edmonton lance un appel urgent à tous ses abonnés réguliers en vue du renouvellement de leur abonnement pour la prochaine saison, la cinquième, qui débutera le 1er octobre. Il n'est pas trop tôt pour renouveller, bien au contaire... En effet, les abonnés sont présentement au nombre 4,000 et l'on rapporte une augmentation de 200% au cours des deux dernières années ce qui veut dire qu'il n'est pas impossible que les billets des spectacles présentés deviennent plus rares et plus difficiles à obtenir avant trop longtemps.

Le Citadel offre présentement à ses abonnés un très intéressant programme annuel de sept pièces, pour le prix de six seulement. Il y a également d'autres avantages, comme celui d'avoir ses sièges réservés, et toujours les mêmes, la possibilité (sans frais additionnels) de changer de journée si l'on ne peut se rendre à la représentation prévue, et surtout, l'avantage de participer à une authentique réalisation artistique communautaire. Les clients de cette année qui veulent renouveler leur abonnement et conserver les mêmes soirées et les mêmes sièges ont jusqu'au 31 mai pour le faire.

Mentionnons que pour sa cinquième saison, le Citadel et son Directeur artistique choisiront sept pièces parmi les suivantes: There's a Girl in My Soup, Man of La Mancha, Julius Caesar, Shadow of a Gunman, Lovers, Don Juan in Hell, The Rehearsal, The Affair, Angels in Love, The Price and You're a Good Man et Charlie Brown.

Les sept présentations de l'an prochain sont offertes aux détenteurs de billets de saison pour aussi peu que $18, au tarif des matinées du samedi. D'autre part, les billets de saison pour les dimanches, mardis et jeudis vous sont offerts à$21.; les mercredis à $23 et les vendredis et samedis (en soirée) à $24.00. De plus, il y aura encore l'an prochain des matinées spéciales pour étudiants au prix très avantageux de $7.00 pour les sept pièces présentées.

Près de $3 millions en dons en 1968

Le Rallye Tiers-Monde a rapporté une somme totale de $2,-974,543 en 1968, dont la majeure partie, soit $2,012,899, est allée à 15 organisations charitables s'occupant d'aide à l'étranger.

Le résidu de $961,644 est revenu aux agences choisies par des comités du Rallye. C'est OXFAM du Canada qui a reçu la part du lion, avec 45.06 pour cent des $2,012,899. Les Services universitaires canadiens d'outre-mer ont pris 11.37 pour cent du total, Canadian Save the Children Fund 9.49 pour cent et le comité canadien de l'UNICEF 5.28 pour cent.

Une dizaine d'autres organisations se sont partagé le reste de la somme recueillie par le Rallye.

FALHER

Il y a eu plusieurs transactions à Falher ces derniers temps. Mentionnons, entre autres:

M. Gilbert Lauzé a vendu son ancienne maison à M. Charles Dechambre; M. Lucien Savard de Jean-Côté a fait l'acquisition d'une propriété, la boutique de forge de Mme Lilianne Fréchette. D'autre part, M. Lee Younger a fait l'achat de la maison de Mme Thérèse Blanchet et M. Clément Arsenault de High Level s'est porté acquéreur de la buanderie automatique "Coin Laundry".

*****

Samedi dernier fut célébré à Falher le mariage de Mlle Louise Martineau de notre paroisse à M. Denis Aubin de Guy. Félicitations et meilleurs voeux.

Samedi dernier également avait lieu une réception en l'honneur de MM. Marcel Tessier et René Nicolet; les dames étaient admises.

*****

Mme Doris Garand de Drummondville, Qué. est présentement en visite chez Mme Jeanne Garand; elle demeurera avec nous pour une couple de mois.

Mme Lionel Choquette est partie lundi dernier pour Penticton, C.-B., où elle devait rejoindre son époux qui travaille maintenant à cet endroit.

*****

Nous notons que le magasin de M. Denis Gamache est fermé depuis le 10 mai dernier.

*****

Lors de leur dernière assemblée régulière, les Dames Chrétiennes de Falher ont présenté un cadeau à Mme Marie-Louise Hachez en reconnaissance de son dévouement à cet organisme. Mme Hachez, en effet, fut présidente du mouvement durant pas moins de quatorze années.

Histoire de guerre...

En 1916, un régiment canadien, au front, reçut une provision de boeuf conservé qui fut trouvé mauvais. Les hommes le refusèrent, déclarant qu'il n'était pas comestible, et qu'une pareille nourriture ne leur convenait pas.

-Une pareille nourriture, dit le capitaine auquel ils adressaient leurs réclamations, vous êtes bien difficiles?? De plus haut placés que vous s'en sont contentés. Il y a deux ans, pendant la retraite, le commandant en chef lui-même en a mangé.

-Il y a deux ans, s'écria un des soldats, ça ne m'étonne pas. Mais à ce moment-là elle était encore fraîche. On n'aurait pas dû la garder si longtemps.





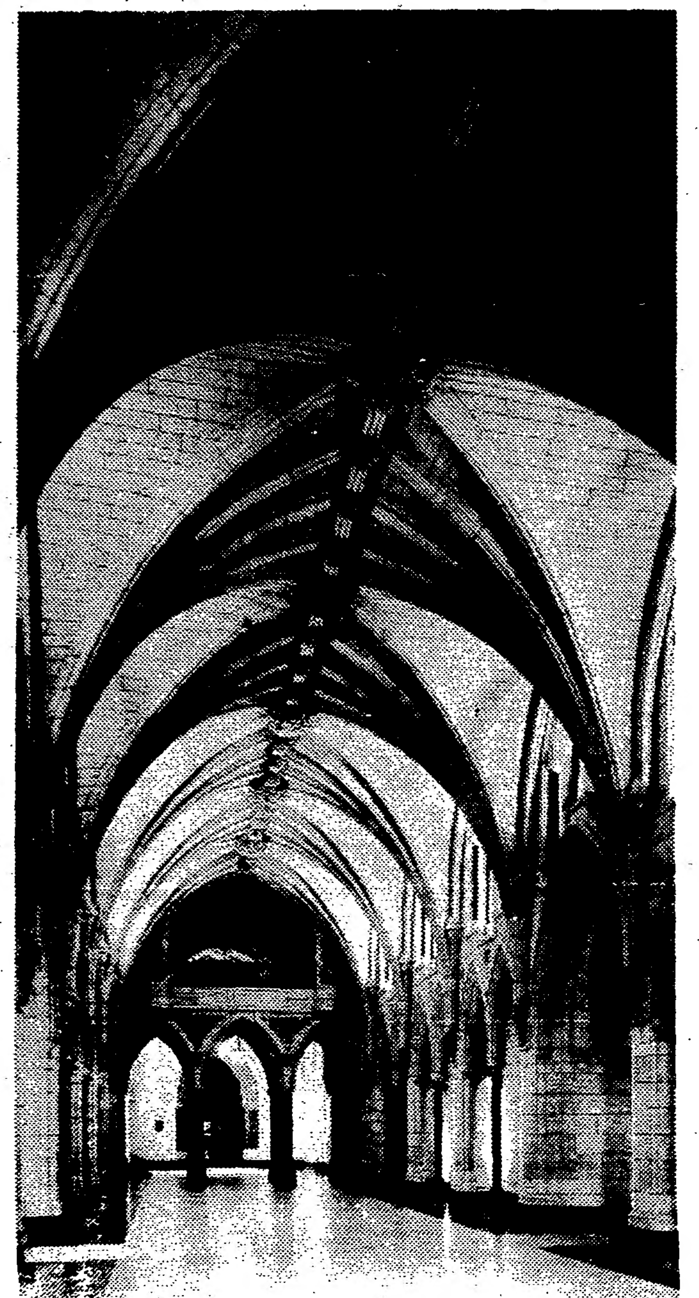
De nombreux monstres chimériques ornent le Parlement. *Ci-dessous*: L'arche gothique parlementaire.



Le trône de l'Orateur est situé à l'extrémité nord de la Chambre des Communes. Les membres du Parlement prennent place à droite de l'Orateur, l'Opposition à gauche.



Les cinquante-trois cloches du carillon de la Tour de la Paix sont situées à différents niveaux entre la Chapelle du Souvenir et le belvédère de l'horloge.



Les pierres éloquentes du Palais du Parlement

L'architecture des édifices du Parlement du Canada est l'une des illustrations les plus caractéristiques du style néo-gothique en Amérique du Nord. Surplombant la pittoresque rivière Outaouais, la chambre des Communes et le Sénat s'élèvent sur l'un des sites les plus imposants qui soit au monde.

Chaque année, des centaines de milliers de Canadiens et de touristes étrangers visitent les salles historiques de délibérations, parcourent les couloirs de granit sous la conduite de guides et multiplient les photos-souvenirs de la Tour de la Paix.

Mais les pierres restent silencieuses et même après plusieurs visites, se gardent de révéler tous leurs secrets. Les détails architecturaux échappent à l'oeil du visiteur et certaines sculptures trop inaccessibles demeurent ignorées. Il faut donc conclure que les édifices parlementaires n'ont jamais fini d'être explorés dans toute leur splendeur. Il faut donc plus d'une visite pour découvrir, ici, une gargouille à Go-Go qui joue de la guitare, là, un monstre chimérique qui semble se moquer, sans malice, des politiciens. Les pierres ne présentent pas que des figures intéressantes: elles ont une valeur archéologique par les fossiles que l'on y découvre et qui révèlent leur âge avancé.

Les édifices parlementaires représentent donc, non seulement un lieu législatif, mais un monument à découvrir, une sorte de musée de formes pierreuses, un véritable éventail de l'imagination des artisans qui en furent les auteurs. En plus de plaire à l'oeil, ces pierres sont un symbole d'une nation en constante ébullition.

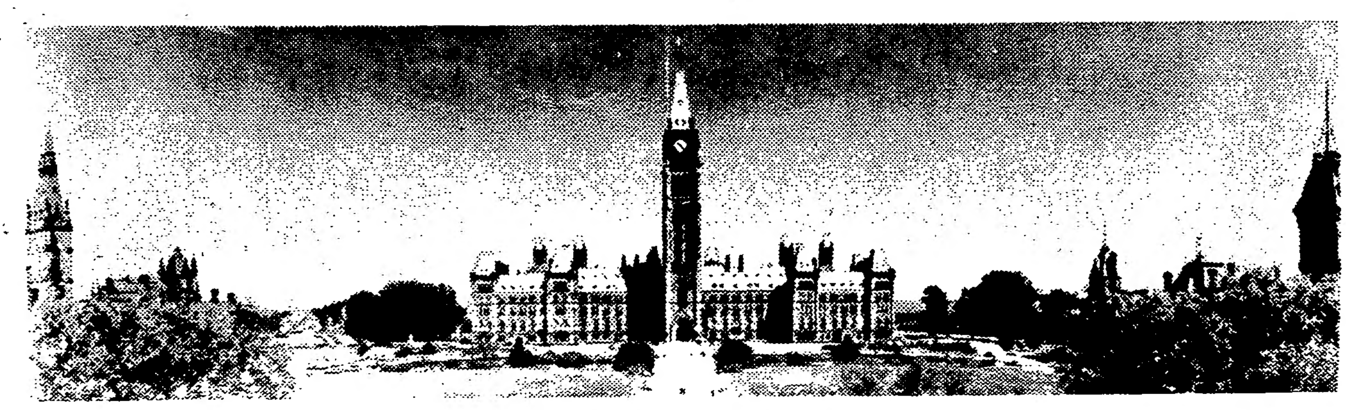
— Gaston Lapointe
— Photos de Chris Lund

A droite: L'humour ne manque pas dans l'architecture du Parlement, à témoin cette gargouille guitariste.

PHOTO-REPORTAGE DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM

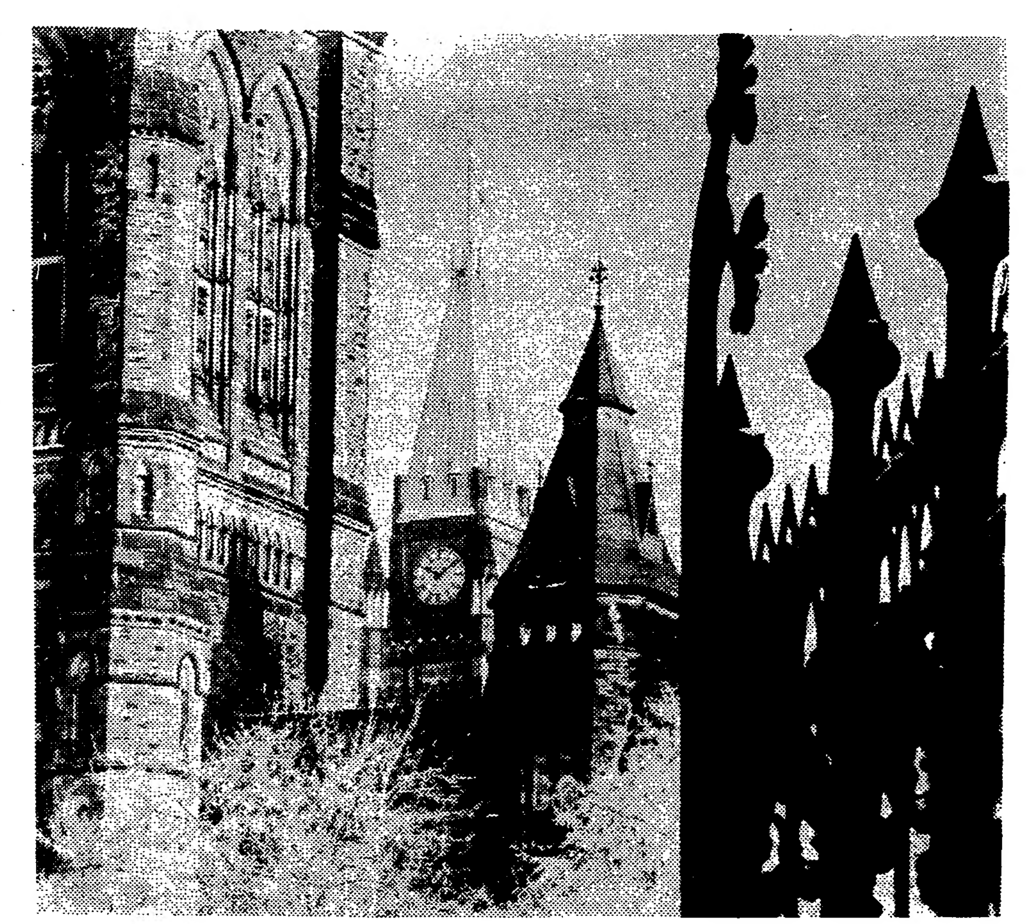
Ci-dessous: Dans leur granit comme dans leur valeur symbolique, les édifices du Parlement attestent l'originalité du phénomène canadien.







L'architecture du Parlement: illustration caractéristique du style néo-gothique.

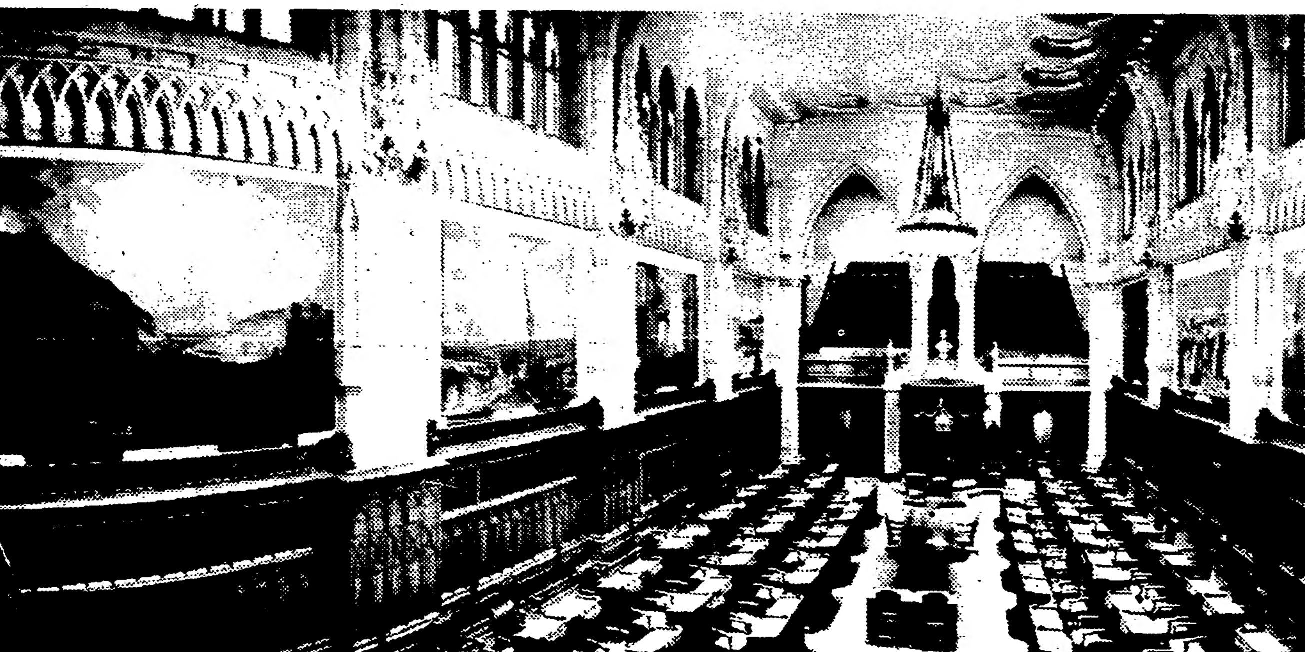


Vue extérieure des édifices parlementaires prise de l'édifice de l'Ouest.

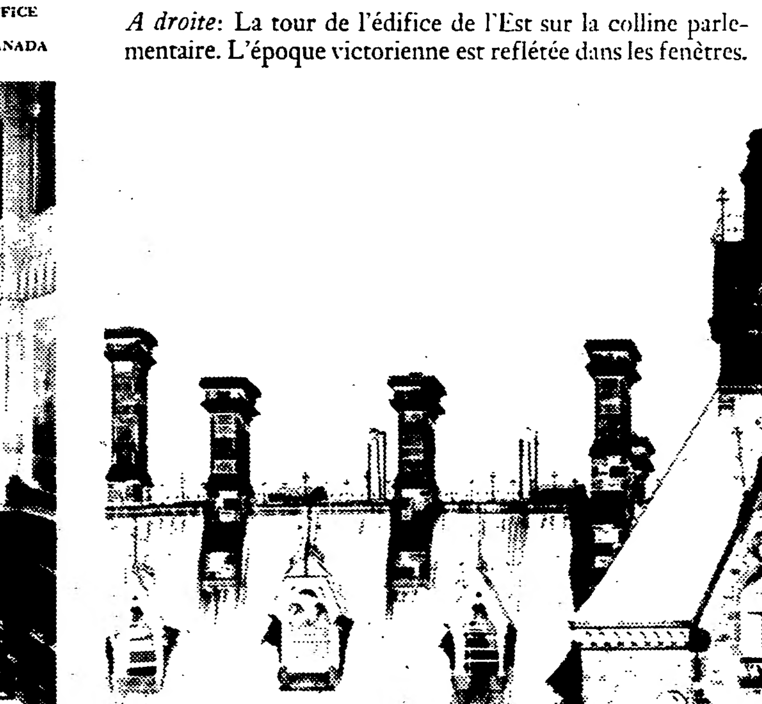
Quand la colline se livre à la lentille

PHOTOGRAPHIES DE L'OFFICE NATIONAL DU FILM DU CANADA

Ci-dessous: Le Sénat possède une sévère beauté qui cadre avec sa mission.



A droite: La tour de l'édifice de l'Est sur la colline parlementaire. L'époque victorienne est reflétée dans les fenêtres.





A VOTRE SERVICE!

UN ENFANT

Un enfant, ça vous décroche un rêve
Ca le porte à ses lèvres
Et ça parle en chantant.
Un enfant, avec un peu de chance
Ca entend le silence et ça pleure des diamants.
Et ça rit, à n'en savoir que faire,
Et ça pleure en vous voyant pleurer
Ca s'endort, de l'or sous les paupières,
Et ça dort, pour mieux nous faire rêver.

Un enfant, ça écoute le merle,
Qui dépose ses perles sur la portée du vent.
Un enfant c'est le dernier poète
D'un monde qui s'entête
A vouloir devenir grand.

Et ça demande si les nuages ont des ailes
Et ça s'inquiète d'une neige tombée
Et ça croit que nous sommes fidèles
Et ça se doute qu'il n'y a plus de fées.

Mais un enfant, et nous fuyons l'enfance,
Un enfant, et nous voilà passant,
Un enfant, et nous voilà patience,
Un enfant, et nous voilà passés!

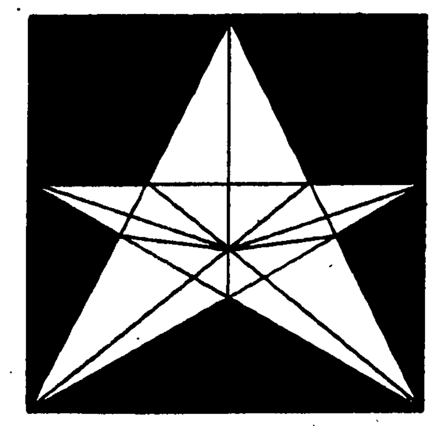
LES 8 ERREURS...

1. Le bouton de la porte, à gauche;
2. Les deux ustensiles sont différents à la porte de l'armoire;
3. Une tache noire de plus sur le petit chien;
4. Le personnage de la tv n'a plus de moustache;
5. La poignée de la canne est moins grosse;
6. Le pot de fleurs est plus gros;
7. Décolleté différent du chandail du petit bonhomme;
8. Il y a moins de morceaux sur le sol, à gauche.

FLAIRETOUT...

Sur le zinc des cercles humides indiquent que Tiravue et l'agresseur de Flairetout ont bu plusieurs bières. Flairetout soupçonne donc La Flemme. Son verre n'a laissé aucune trace.

CASSE-TETE



Combien de triangles comptez-vous dans cette figure géométrique?

SOLUTION: page 15

M	E	T	A	L	L	I	F	E	R	E	S
A	V	E	N	U	E		A	N	I	M	E
N	O	T	E	S		E	N	T	R	E	R
I	L	E		I	O	N		R	A	T	E
C	U		I	T		N	O	E		T	U
O	T	E	R	A	I	E	N	T		R	S
R	I	A		N	I	A		O	S	E	E
D	O	R	M	I		D	O	I	T		S
I	N		M	E	M	E			S	E	T
O	S	T		N	U		H	E	R	O	S
N		A	I	N	E	E		R	E	L	U
S	O	N	N	E	T	T	E		R	E	A

PILOTE TEMPETE

TOI AUSSI TU PENSES SANS DOUTE QUE LA LUNE EST NÉE ENVIRON À LA MÊME ÉPOQUE QUE LE RESTE DE NOTRE SYSTÈME PLANÉTAIRE. EH BIEN, CETTE THÉORIE EST DÉPASSÉE! SELON MOI, CE SATELLITE N'A QUE 9 À 10.000 ANS ET IL EST DONC NÉ DANS L'ÈRE QUATERNAIRE.
ET COMMENT EXPLIQUES-TU CELA ?
PAR LA COLLISION DE NOTRE TERRE ET D'UNE GRANDE COMÈTE.
2734





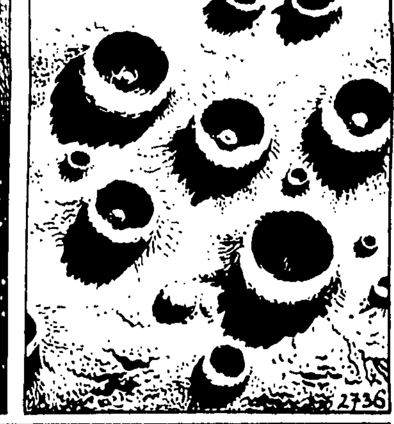
SI LA LUNE ÉTAIT UNE PARTIE DE LA TERRE, COMMENT EXPLIQUES-TU SA FORME RONDE ?
ELLE N'EST PAS RONDE! LA PARTIE EMPORTÉE AVAIT LA FORME D'UNE LENTILLE!



QUELQUES PILOTES ONT REMARQUÉ QUE L'ARRIÈRE-CÔTÉ DE LA LUNE EST APLATI.



CE CÔTÉ-LÀ EST DONC UNE ANCIENNE FACE DE LA TERRE. QUE DE SECRETS S'Y CACHENT PEUT-ÊTRE!



JORGE EST TRANSPORTÉ D'ENTHOUSIASME PAR SES PROPRES THÉORIES.
LE MOUVEMENT ROTATOIRE DE LA LUNE NE MONTRAIT TOUJOURS QUE SA CASSURE À LA TERRE. DU MAGMA CORIACE EN REFROIDISSEMENT...
LES GAZ SE SONT FRAYÉ UN CHEMIN AVEC FORCE, CE QUI EXPLIQUE LA PRÉSENCE DES CRATÈRES.



APRÈS CETTE PERCÉE, DE NOUVEAUX GAZ HYDROGÈNES ET OXYGÈNES SE SONT FORMÉS SUR LA TERRE, ET QUI SE SONT TRANSFORMÉS EN MERS ET OCÉANS.



AU COMMENCEMENT IL N'Y AVAIT PAS DE MONTAGNES SUR LA TERRE. ELLES SONT LA CONSÉQUENCE DE LA COLLISION AVEC LA COMÈTE ET DE L'ÉCLATEMENT DE LA CROÛTE TERRESTRE. MA THÉORIE LUNAIRE REND AUSSI PLUS PLAUSIBLES TOUTES LES ÈRES CONSÉCUTIVES DE NOTRE PLANÈTE. LE DÉLUGE, LES EPOQUES GLACIAIRES, ET CAETERA.





SANDRA SE JOINT GAIEMENT AU DUO.
COMME VOUS PARLEZ SÉRIEUSEMENT! ON DIRAIT UNE CONFÉRENCE SUR L'ASTRONOMIE!



Cinq résolutions à adopter

Pour être belle toute l'année

Une spécialiste en beauté conseille à toutes les femmes d'adopter les résolutions suivantes pour être belle en 1969:

1- Découvrez votre personnalité - Pour vous "découvrir" une nouvelle personnalité, il suffit, au départ, de vouloir vraiment changer. Vous devez décider jusqu'à quel point vous voulez vous transformer et demander les conseils d'une visagiste qualifiée et d'un bon coiffeur. Voir le médecin pour un régime amaigrissant, si nécessaire.

2- Prenez le temps de vous choyer - Consacrez un soir par semaine à votre beauté. Offrez-vous le luxe d'un masque de beauté, faites un peu de culture physique, épilez vos sourcils, soignez votre chevelure, appliquez une crème dépilatoire, donnez-vous un bain de beauté et mettez-vous au lit à bonne heure.

3- Découvrez des nouveautés - Par exemple, avez-vous déjà essayé les faux cils? Et la couleur? Savez-vous qu'en portant des couleurs plus joyeuses, vous pouvez devenir plus séduisante?

4- Connaissez-vous les bienfaits d'un bon bain? Utilisez-vous une huile de bain soyeuse pour adoucir votre épiderme? Restez-vous au moins quinze minutes à vous détendre complètement dans une baignoire garnie de mousse parfumée? Appliquez-vous, après le bain, une lotion hydratante qui adoucira encore davantage votre épiderme? Vous devez pouvoir répondre "oui" à toutes ces questions.

5- Prenez la résolution d'être ferme - D'abord, sachez affermir votre corps par des exercices et un régime; puis, soyez ferme d'une autre façon en étant fidèle à vos résolutions de beauté.

Pierres précieuses vendues aux enchères

GENEVE - Une vente aux enchères de diamants, de bijoux, de pierres précieuses et de perles organisée dans un grand hôtel de Genève (pour échapper aux taxes britanniques) a rapporté quelque $2,800,000.

"Cette vente, au cours de laquelle ont été dispersées des collections privées et des bijoux ayant appartenu à Nina Dyer, mannequin-vedette qui fut mariée au magnat allemand de l'acier, le baron Von Thyssen, et au prince Saddrudin Aga Khan, a été qualifiée par un porte-parole de Christie's d'une "des plus importantes du siècle".

Près d'un millier de personnes, au nombre desquelles les plus grands bijoutiers de Paris, Londres, Bruxelles et New York, des milliardaires américains et des "rois" du pétrole, se sont entassées dans deux des salles de l'hôtel pour suivre la vente. Un système de télévision permettait de suivre la vente hors de la salle où elle se déroulait.

"Un solitaire"

Le "record" de la soirée a été atteint par un des bijoux de Nina Dyer, acheté $255,000 par un joaillier américain, Harry Winston. Il s'agit d'une bague ornée d'un diamant taillé en émeraude et monté en solitaire (poids: 32.07 carats), offerte à Nina Dyer par le prince Saddrudin.

D'autres pièces ont également connu un "certain" succès: une bague en diamant montée en solitaire (27.22 carats) a été achetée $244,000 par un grand bijoutier canadien, Claude Giroux, et une broche en émeraude et diamants à été achetée $200,000 par "VVAN Cleef et Arpels". Une broche antique en diamants, à décord "floral", ayant appartenu à la reine Marie-José d'Italie, a été vendue $25,000.

Enfin un certain nombre de bijoux n'ayant pas atteint le prix escompté par le vendeur - tel que le fameux collier de perles noires à trois rangs - n'ont pas été vendus.

Comment choisir un conjoint

REGINA - Un sondage auprès de jeunes adultes de la Saskatchewan indique que la chasteté l'accord sexuel et la bonne apparence ne figurent pas parmi les six exigences premières dans le choix d'un conjoint.

Un relevé auprès de 435 étudiants de l'Université de la Saskatchewan donnait pour le conjoint éventuel les six principaux critères suivants: qu'il (ou elle) soit digne de confiance et honnête de caractère; fidèle sur le plan matrimonial; capable de considération et de compréhension; d'agréable disposition; émotivement mûr, et doué d'un bon sens de l'humour.

Les hommes qui ont répondu au questionnaire ont inclus l'accord sexuel parmi les six premiers critères, au lieu de l'honnêteté et de la confiance.

Un rapport basé sur une analyse préliminaire des données révèle que les femmes classent généralement l'accord sexuel comme moins important que pour les hommes. Ces derniers, à leur tour, accordent plus d'importance à la chasteté.

Le sondage a démontré que les hommes cherchent habituellement une conjointe plus jeune et les femmes un mari plus âgé. Aucune des personnes interrogées ne désirait un mariage sans enfant et la plupart en désiraient trois ou quatre.

L'âge idéal pour le mariage était en moyenne de 24.4 pour les hommes des régions rurales, 24.8 pour ceux des villes, 23.2 pour les filles de régions rurales et 23.0 pour celles des villes.

Ces chiffres sont en moyenne plus élevés que les statistiques provinciales.

A la question de déterminer les cinq principales barrières à vaincre dans le choix d'un conjoint, les personnes interrogées ont cité la race, la religion, les différences ethniques, les différences économiques et la nationalité.

Vaccin contre la rougeole

OTTAWA - Un vaccin contre la rougeole sera disponible au Canada d'ici la fin de l'année, a déclaré le Dr A. C. Hardman, sous-directeur général de l'Office fédéral des vivres et des drogues.

Il s'agit de la rougeole bénigne, généralement connue sous le nom de rubéole, qui, sans conséquences quand elle affecte les enfants, peut devenir grave quand elle s'attaque à des adultes.

Une femme qui contracte cette maladie en période de grossesse risque de mettre au monde un enfant atteint de déficiences physiques ou mentales, telles que la surdité, la cataracte ou une maladie cardiaque congénitale.

Au début de ce mois, la Suisse a été le premier pays à accorder la licence pour la vente sur son territoire de ce vaccin mis au point par une filiale de la firme américaine Smith Kline and French.

Aux Etats-Unis, d'autres types de vaccins produits par Merck and Company et Philips Roxane Laboratoires Inc. seront mis en vente d'ici deux mois.

L'avion est plus sûr que la voiture

ST. CATHERINES - Ingrid Pederson effectue de fréquents voyages à bord de réacteurs, depuis la Scandinavie jusqu'aux Etats-Unis, mais elle ne prend qu'un billet pour aller, car en revenant elle pilote elle-même un avion.

Agée de 36 ans, cette aviatrice suédoise, qui est l'épouse d'un pilote des lignes aériennes scandinaves - SAS - conduit de petits avions sortant des usines américaines, pour les ramener aux acheteurs européens.

Mme Pederson a fait escale récemment à St. Catherines, Ont., alors qu'elle se rendait en Norvège à bord d'un monomoteur à six places.

Pilote depuis 12 ans, elle connaît la région de l'Arctique. Durant quelque temps son mari fut stationné en Alaska, et elle avait effectué plusieurs vols dans le Nord du Canada.

En 1963, elle était partie avec son mari, de Fairbanks, en Alaska, pour se rendre au Groenland, parcours qui avait nécessité 21 heures de vol.

Pour Mme Pederson, piloter un avion constitue une expérience passionnante, en particulier dans la région arctique. Deplus, elle estime que le voyage aérien offre plus de sécurité que d'être au volant d'une voiture sur la grand'route.

Ecrasement

Toutefois, elle avait failli perdre son mari au Yukon en 1967. Il était l'un des trois Norvégiens qui firent l'objet de vastes recherches par l'Aviation royale canadienne, après l'écrasement de leur petit avion.

En apprenant la nouvelle de l'accident à Stockholm, Mme Pederson partit pour le Canada, en avion, pour participer aux recherches.

Après dix jours, on découvrit les trois hommes blessés par suite de l'accident, et à peu près démunis de leur provision de vivres.

Mme Pederson avait fait la connaissance de son mari alors que celui-ci donnait des cours sur la navigation polaire.

Ingrid était alors secrétaire au bureau de la SAS et membre du club d'aviation pour les employés de cette compagnie de transport aérien. Aujourd'hui, Ingrid Pederson a à son crédit 1,000 heures de vol et elle a l'intention de continuer son travail comme pilote.



LES PETITES FILLES EN FLEUR -- Leurs robes imprimées de rayures fleuries sont très féminines, faciles d'entretien, taillées dans un "Leno" de nylon et polyester. Les robes des plus petites furent créées par Piccolino de Montréal et la plus grande porte une robe de Rosita Originals, Montréal. Toutes ont une généreuse garniture de dentelles et sont roses, jaunes ou bleues sur fond blanc. La robe de gauche (grandeurs 2-3X) se détaille à $7.; celle du centre (de 8 à 14 ans) environ $13.; la robe de droite est d'environ $8., dans les grandeurs 4 à 6X.



LE PANTAILLEUR DE MAMAN -- Non, c'est celui qu'a dessiné pour cette jolie fillette Claire Bell de Montréal. Il est en tissu extensible entièrement fait de nylon et très élégant dans ses tons de bleu/blanc/rouge. Le trois pièces comporte un pantalon marine, une blouse blanche à col roulé et une veste marine boutonnée et lisérée en rouge. Dans les grandeurs 2-3X et de 4 à 6X, le pantailleur se détaille respectivement $13. et $15., environ.

Les chambres d'enfants

Lorsque l'on prépare l'installation d'une chambre d'enfant, il est bon de tenir compte de l'avenir aussi bien que du présent. La personnalité et les besoins de l'enfant se développeront au fur et à mesure qu'il grandira et sa chambre devra continuer à remplir son rôle. La chambre de l'enfant est tout d'abord pour dormir et pour jouer; plus tard pour étudier; ce sera l'endroit où l'enfant réalisera son passe-temps favori et où il recevra ses amis. Au cours des années, cette chambre le verra progresser depuis la marche hésitante à quatre pattes du bébé et les jeux de construction avec des blocs jusqu'à la construction de modèles, les jeux, la musique sur disques. Une chambre bien conçue permettra de supporter ces divers changements sans qu'il soit nécessaire d'en changer toute l'organisation. Une nouvelle disposition du mobilier, un nouveau thème de couleurs et la chambre conviendra parfaitement.

Le mobilier devra être solide et de bonne fabrication, conçu pour répondre aux besoins de tous les âges. Etant donné qu'il offre une grande souplesse de disposition et qu'il convient à tous les âges, le mobilier modulaire est le plus populaire. Ce genre de mobilier est fabriqué en dimensions uniformes et il peut être déplacé et remonté en nouvelles combinaisons. Les manufacturiers canadiens produisent des meubles modulaires dans tous les styles et tous les finis. Les groupes comprennent des commodes, bureaux, des bibliothèques, des tables, etc., qui peuvent se placer contre un mur ou dans les coins afin de laisser plus d'espace sur le plancher pour jouer.

Lorsqu'une chambre doit abriter deux enfants l'espace du plancher est précieux et les meubles doivent permettre de gagner de la place. Les lits superposés peuvent être séparés en lits jumeaux plus tard permettant de dégager la surface du plancher. Les tiroirs dont le second se pousse en dessous du premier constituent aussi une autre solution. Le lit "capitaine" par Vilas est un lit superposé au-dessus d'une commode comme en trouve dans les bâteaux, constituent aussi une idée très pratique.

Les lits de style continental permettent aussi une grande variété de dispositions. Lorsqu'ils sont placés contre un mur en angle droit dans un coin, ils permettent aussi de gagner de l'espace. Si un groupe de coin comprend une table de coin, un lit peut être poussé sous cette table lorsqu'il n'est pas utilisé. Un grand nombre de coussins jetés sur le lit constituent une solution pour les réunions d'amis et donnent au lit l'aspect d'un divan. Les mères avisées préfèrent aussi les roulettes "shepherd" qui permettent de déplacer et de faire le lit sans difficulté.

Au moins un manufacturier canadien a tenu compte spécialement du marché des jeunes en réalisant des articles sur base courante. Chaque style offre une sélection d'unités modulaires ainsi que des commodes et des coiffeuses. Ces meubles de dimensions réduites peuvent s'obtenir avec fini de peinture ou teint. Les petites filles raffoleront des ensembles blancs garnis de bleu ou de rose.

Une chambre d'enfant doit tenir compte aussi de la tendance qu'ont les jeunes à "collectionner". Il devra y avoir de nombreuses étagères pour les livres, les modèles réduits et les jeux. Un grand panneau encadré pour les images et les pin-ups permettra de protéger le mur et fournira un bon espace d'affichage. Avec les petits enfants, un coffre à jouets est presque une nécessité pour ranger les jouets après usage.

Deux règles s'appliquent à l'ameublement d'une chambre d'enfant. L'ameublement devra être de bonne qualité pour supporter l'épreuve du temps dans les mains d'un jeune enfant actif et devra être facile A NETTOYER. Les tapis devront pouvoir être lavés à la machine et les rideaux devront être lavables et durables. Les surfaces de la table et du bureau en laminé de plastique ne demandent aucun polissage et résistent à l'abrasion et aux taches.

Réalisez une préparation judicieuse dès le début et avec une nouvelle peinture, du nouveau papier peint et de nouveaux rideaux la chambre pourra sans trop de changement garder votre enfant heureux depuis ses premiers pas jusqu'au collège.

Pulvérisateur jetable pour la peinture et le bricolage



Diane Kirby, jeune vedette de la télévision, montre combien il est facile d'obtenir un fini impeccable pour les petits travaux de retouche dans la maison. Un nouveau pistolet à peinture jetable permet de pulvériser la peinture - ou tout autre liquide d'usage ménager - sur la simple pression d'un bouton.

Une multitude de travaux de peinture à la maison exigent l'utilisation d'un pistolet si l'on désire un fini impeccable. Pour répondre à ce besoin, un nouveau produit a été lancé sur le marché, qui fera de tout bricoleur un véritable artiste.

Le nouveau pistolet portatif, vendu au détail pour moins de deux dollars, donnera un résultat digne de professionnels, peu importe la sorte de peinture, vernis, laque ou émail que l'on utilise.

Les bricoleurs, aussi bien que les "bricoleuses", trouveront rapide et facile l'utilisation du "Preval Spraymaker". Ce pistolet, sur la simple pression d'un bouton, pulvérisera la peinture ou tout liquide d'usage domestique et industriel.

Le pistolet consiste en un bloc actif jetable et un contenant de verre. Vous n'avez qu'à verser la peinture - ou ce que vous désirez pulvériser - dans le pot de verre, y visser le boc actif et vaporiser. Chaque dispositif pulvérisera de 6 à 16 onces de liquide, suivant la consistance du liquide.

Pratique dans le jardin, l'atelier et le garage aussi bien que partout dans la maison, ce pistolet peut être utilisé pour toutes sortes de fluides, à compter des nettoyeurs ménagers, cires et polis aux désinfectants, lubrifiants et insecticides pour le jardin.

Un de ses avantages, précieux pour le peintre amateur, est de rendre facile l'harmonisation des couleurs. Les restes de peinture peuvent être conservés dans le bocal fermé par un couvercle et utilisés plus tard pour effectuer les travaux de retouche ou pour peinturer d'autres projets de même couleur.

Ce pistolet constitue la solution idéale pour les accessoires et meubles difficiles à peinturer - qu'il s'agisse de persiennes ou de rampes d'escalier, de lampes ou de bureaux - et pour lesquels l'utilisation du pinceau laisse beaucoup à désirer.

Dans le jardin, il est particulièrement pratique pour répandre les pistolets; ceux-ci peuvent être mélangés sans difficulté, directement dans le contenant de verre gradué par demi-onces.

Le pistolet, fabriqué par l'un des plus importants fabricants d'appareils d'aérosol au monde, (Precision Valve Corp.), peut être obtenu partout où l'on vend de la peinture de bonne qualité.

Enquête sur les congés de maternité

OTTAWA - Les congés de maternité et leur acceptation par l'employeur ont fait l'objet d'une enquête menée par la Direction de l'économique et des recherches pour le compte du Bureau de la main-d'oeuvre féminine du ministère du Travail du Canada.

C'est la première fois qu'une enquête aussi complète est menée sur cette question au Canada. On a étudié la politique pratiquée officiellement en matière de congé de maternité dans un échantillon représentatif de 5,177 établissements employant 103,182 employées de bureau et 199,842 employées hors des bureaux.

Le nombre de femmes employées dans des établissements qui accordent le congé de maternité sans lui donner un caractère officiel augmenterait considérablement ces chiffres.

Le congé de maternité est une addition relativement récente à la liste des avantages dont bénéficient les employées; il fait l'objet d'une loi dans deux provinces: la Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick.

Les pourcentages d'employées varient grandement selon les différentes périodes accordées aux fins du congé total de maternité, mais ils se concentrent surtout sous les rubriques indiquant de 12 à 26 semaines tant pour les employées de bureau que pour les employées hors des bureaux.

Selon l'enquête, la plupart des employeurs, liés ou non par une convention collective, demandent d'être informés à l'avance par l'employée de la date à laquelle elle désire retourner au travail après un congé de maternité. On exige de certaines employées qu'elles fournissent un certificat médical déclarant qu'elles peuvent retourner au travail, mais cette exigence est plus fréquente chez les employées hors des bureaux que chez les employées de bureau, particulièrement dans l'industrie manufacturière.

La réintégration dans l'emploi occupé avant le congé est la pratique la plus courante à l'égard des deux catégories d'employées.

A quelques exceptions près, les employeurs ne continuent pas à verser le salaire en quelque temps que ce soit au cours du congé de maternité. Un petit pourcentage d'employées sont visées par des régimes d'assurance contre la perte de salaire, lesquels prévoient un salaire partiel en cas de congé de maternité.

On peut maintenant obtenir un exemplaire du rapport de l'enquête en s'adressant à la directrice, Bureau de la main-d'oeuvre féminine, ministère du Travail du Canada, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa, (Ont.)

Oreilles percées et allergies

MADISON, Wis. - Un dermatologiste de l'université du Wisconsin a dit récemment que les femmes qui portent des anneaux pour oreilles percées se plaignaient d'infections fréquentes sur le lobe de l'oreille. Mais il a précisé que la plupart du temps ce n'était pas une infection mais une allergie.

Le docteur Robert R. Baumann ajoutait qu'il croit que c'est le nickel, agent sensibilisateur, plutôt que la chronique infection bactérielle qui cause l'enflure, l'écoulement de liquide, l'eczéma du lobe de l'oreille.

Et ce dermatologiste d'ajouter que l'agent sensibilisateur du nickel paraît être une importante et indésirable conséquence de la renaissance de la mode des boucles pour oreilles percées.

Après le coeur et les reins, nous pourrons un jour greffer la tête !

TORONTO - Il y a quelques années seulement, on n'y pensait même pas, mais aujourd'hui les chirurgiens peuvent transplanter coeurs, reins et foies et même remplacer temporairement le coeur humain par un appareil de plastique.

Peut-être verra-t-on bientôt des greffes de tête, dit le professeur d'anatomie George Lewis, de l'Université de Toronto.

"En fait, peut-être résoudra-t-on, d'ici la fin du siècle, le problème de transplantation de la tête."

Il s'agirait alors, en réalité, de greffer un corps à une tête, plutôt que l'inverse, car c'est le cerveau qui détermine l'identité de l'individu.

Les chirurgiens, dit-il, pourraient physiquement transplanter une tête, mais sans pouvoir rétablir complètement les fonctions de l'organisme. La tête greffée demeurerait vivante, mais le corps serait inutile.

"En Russie, on a transplanté plus d'une tête à un chien. Le greffon possédait tous les viscères, respirait et mangeait, mais n'était pas relié au corps par les nerfs."

S'il ne s'agissait que de conserver la tête en vie, il est probable qu'on saurait y arriver sans corps du tout, dit M. Lewis.

"Je ne serais pas surpris qu'on puisse faire vivre mécaniquement une tête séparée du corps et reliée à une machine remplaçant le coeur et les poumons".

Le procédé

Le spécialiste explique comment on pourrait s'y prendre pour greffer une tête humaine.

"D'abord, il faudrait préparer tout le processus méticuleusement. Ce serait là un merveilleux exercice d'anatomie en pantoufle.

"Parce qu'il faut une continuité des fonctions viscérales, de la respiration et de la manducation, on pratiquerait sans doute une incision frontale à la limite inférieure de la gorge, pour épargner la musculature complexe du larynx.

"On couperait beaucoup plus haut sur la nuque, disons à la troisième vertèbre cervicale."

La phase la plus ardue, selon M. Lewis, serait de couper et de raccorder les "millions" de nerfs du cordon médullaire.

Malgré cette tâche complexe, il prédit qu'on pourra greffer les têtes, du moins techniquement, d'ici 30 ans.

FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON FEUILLETON

LES SABINES

Une nouvelle de MARCEL AYMÉ

(SUITE) Les gangsters de Al Pacone la chantaient en dévalisant la banque principale de Chicago, comme aussi les pirates de Wou-Naï-Na, en pillant les jonques du fleuve Bleu, et les immortels en rédigeant le dictionnaire de l'Académie. Enfin, la silhouette de Sabine, son profil, la forme de ses yeux, l'expression de ses jambes, semblaient devoir imposer bientôt de nouveaux canons de la beauté féminine. Les grands voyageurs, en particulier les reporters, s'étonnaient de retrouver en tous lieux la même femme, si parfaitement semblable à elle-même. Les journaux s'en émurent, le monde scientifique proposa plusieurs explications du phénomène, ce qui donna lieu à de grandes querelles qui ne sont pas près de finir. La théorie semi-finaliste du nivellement des races par mutation de gènes et option infraconsciente de l'espèce prévalut généralement dans le public. Lord Burbury, qui suivait ces débats d'assez près, commençait à regarder sa femme d'un drôle d'air.

Rue de l'Abreuvoir, Sabine Lemurier, dans un calme apparent, continuait à mener une existence d'épouse attentive et de bonne ménagère, allait au marché, cuisait les biftèques, recousait les boutons, faisait durer le linge de son mari, échangeait des visites avec les femmes de ses collègues et écrivait ponctuellement au vieil oncle de Clermont-Ferrand. Au contraire de ses quatre soeurs, elle semblait n'avoir pas voulu suivre les suggestions perfides des romans de Mrs. Smithson et s'était interdit de se multiplier pour suivre des amants. On jugera cette précaution spécieuse, artificieuse et hypocrite, puisque Sabine et ses innombrables soeurs pécheresses n'étaient qu'une seule et même personne. Mais les plus grands pécheurs ne sont jamais entièrement abandonnés de Dieu, qui entretient une lueur dans les ténèbres de ces pauvres âmes. C'était sans nul doute cette lueur-là qui se trouvait matérialisée dans un dix-huit millième de notre amoureuse innombrable. A la vérité, elle entendait d'abord rendre hommage à la primauté d'Antoine Lemurier en tant qu'époux légal. Sa conduite à son égard témoigna constamment de cet honorable souci. Lemurier étant tombé malade au moment où il venait de faire de mauvaises spéculations et de s'endetter lourdement, il arriva que le ménage se trouva dans une gêne extrême, voisine de la misère. Bien souvent, l'argent manquait à la fois pour la pharmacie, le pain et le proprio. Sabine vécut là des jours angoissés, mais sut résister, lors même que l'huissier cognait à la porte et qu'Antoine réclamait le curé, à la tentation de recourir aux millions de lady Burbury ou de Mrs. Smithson. Pourtant, assise au chevet du malade et épiant son souffle difficile, elle restait attentive aux ébats de ses soeurs (elles étaient alors quarante-sept mille), présente à tous leurs gestes et écoutant cette immense rumeur lascive qui lui arrachait parfois un soupir. Les dents serrées, le teint animé et la pupille légèrement dilatée, elle ressemblait parfois à une téléphoniste surveillant un vaste standard avec une application passionnée.

Quoique participant à (et participant de) cette mêlée voluptueuse, multiplicité impudique, fornicante, transpirante, gémissante, et y prenant plaisir (nécessairement, absolue conformité de conformation), quoique donc, Sabine restait inapaisée et l'âme appétente. C'est qu'elle s'était reprise à aimer Théorème avec le ferme propos de le lui laisser ignorer. Peut-être ses quarante-sept mille amants n'étaient-ils qu'un dérivatif à cette passion sans espoir. Il est permis de le penser. D'autre part, on peut supposer qu'elle était simplement et irrésistiblement aspirée par un destin en forme d'entonnoir (Cf cette pensée de Charles Fourier que chacun peut lire sur le socle de sa statue, au confluent du boulevard de Clichy et de la place Clichy: "Les attractions sont proportionnelles aux destinées"). Sabine avait été informée d'abord par sa crémière, ensuite par les journaux, des succès de Théorème. (A SUIVRE)

Balance et justice

Un boulanger des environs de Québec prenait le beurre dont il avait besoin chez un cultivateur des environs.

Un jour, il lui sembla que les mottes de beurre n'avaient pas le poids convenu; il se mit donc à les peser, et à chaque livraison, il constata plus ou moins de déficit. Notre homme perdit patience et porta plainte contre son vendeur. Le juge les fit comparaître à son tribunal.

-Avez-vous des balances? demanda-t-il au cultivateur.

-Oui, monsieur le juge.

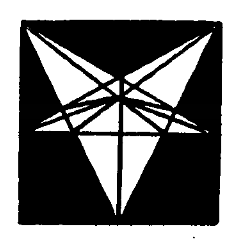
-Et des poids?

-Je n'en ai pas.

-Comment, alors, pouvez-vous peser votre beurre?

-C'est bien simple. Depuis que le boulanger m'achète du beurre, je prends mon pain chez lui, et ce sont ses pains d'une livre qui me servent de poids pour peser mon beurre. Si le poids n'y est pas, c'est la faute du boulanger et non la mienne.

Casse-tête



VOTRE HOROSCOPE

BELIER du 21 mars au 20 avril

Dans les affaires, attention aux erreurs de jugement. Côté sentimental, vous subirez des contretemps.

TAUREAU du 21 avril au 20 mai

On vous fera une proposition qui semble alléchante. Ne faites surtout pas de sentiments en affaire; ne signez jamais rien, sous l'influence de boissons. La marche est un excellent exercice.

GEMEAUX du 21 mai au 21 juin

Prenez plus de responsabilités; n'hésitez pas à prendre des décisions. Soyez ferme avec vos confrères de travail.

CANCER du 22 juin au 22 juillet

Précisez vos intentions et agissez de façon plus définitive. Acceptez une invitation avec répercussions sur votre vie sentimentale.

LION du 23 juillet au 23 août

Mettez en exécution un projet qui vous intéresse depuis longtemps. Succès à venir dans une démarche sentimentale. Prenez soin de votre santé. l'esprit reposé travaille mieux.

VIERGE du 24 août au 22 sept.

Vous vous occupez de beaucoup trop de choses à la fois. Sans être pessimiste, rappelez-vous que peu de gens agissent par amitié. mais plutôt par intérêt. Reposez-vous.

BALANCE du 23 sept. au 23 oct.

Vous avez finalement trouvé un emploi à votre capacité; tâchez de le conserver plus longtemps. Partagez vos joies avec la personne qui vous aime. Surveillez votre régime.

SCORPION du 24 oct. au 22 nov.

Remettez vos affaires en ordre. Attention aux changements que l'autre sexe veut établir dans vos affaires. Organisez vos loisirs avec plus de périodes de repos.

SAGITTAIRE du 23 nov. au 21 déc.

Faites preuve d'initiative, acceptez les opportunités. Améliorez des situations existantes. Côté sentimental, vous traversez une periode difficile, mais la chance vous sourit. Surveillez le boire et le manger.

CAPRICORNE du 22 déc. au 20 janv.

Vous aiderez vos chances, en installant des améliorations modernes. N'abusez pas dans l'installation trop dispendieuse. Développez une amitié qui peut devenir stable et fructueuse. La santé est un atout précieux qu'il faut conserver.

VERSEAU du 21 janv. au 19 fév.

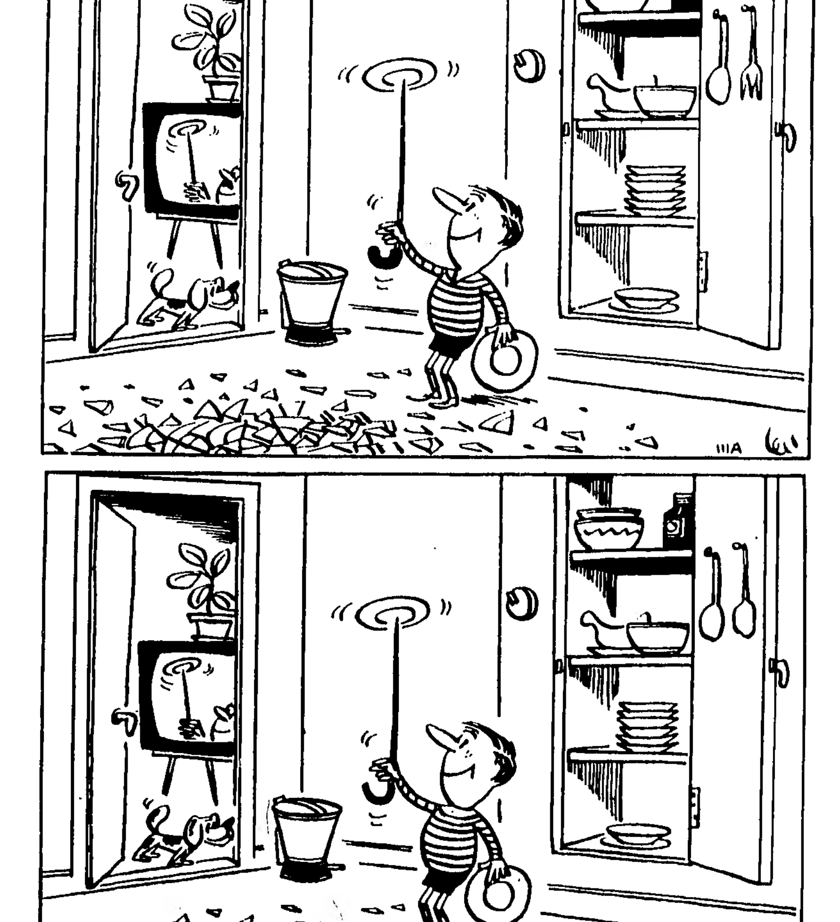
Prenez en main la direction de vos affaires; ne laissez pas d'étrangers diriger. Evitez les discussions avec l'être aimé. Cherchez quelque personne moins intéressée. Prenez du repos.

POISSONS du 20 fév. au 20 mars

Apportez plus d'attention aux détails, quand vous améliorez les détails tout l'ensemble que vous pouvez obtenir. ble en profite. Soyez plus intelligent, et évitez les arguments. Prenez tout le repos

Les 8 erreurs

REPONSES EN PAGE 11



Ces clowns se ressemblent à s'y méprendre et Sylvie n'arrive pas à trouver le sien. Pourtant, quand on y regarde bien, on découvre vite que l'un des clowns n'est pas exactement pareil aux autres. Mais lequel?

SOLUTION: Celui qui a trois boutons de la même grosseur, en haut, à droite.

INSPECTEUR FLAIRETOUT













QUI FLAIRETOUT SOUPÇONNE-T-IL? ET POURQUOI?

Solution: page 11

CARTES D'AFFAIRES

"Mini-mémoire" à M. Strom

Le texte qui suit est une traduction libre, et faite à la hâte, de l'original anglais présenté à l'honorable Harry Strom vendredi dernier. Nous nous excusons à l'avance des erreurs involontaires qui auraient pu s'y glisser.

Honorable H.E. Strom, Premier ministre,
Assemblée législative, Province de l'Alberta,
EDMONTON, Alberta.

Cher M. Strom,

Nous sommes heureux de constater que vous avez accepté de rencontrer quelques représentants de l'Association Canadienne-française de l'Alberta pour discuter avec eux quelques-uns des problèmes que rencontrent les francophones de l'Alberta. Il nous fait donc plaisir de vous rencontrer et discuter avec vous de ces problèmes.

Nous voulons en premier lieu vous dire notre appréciation des changements apportés à la Loi scolaire, changements qui non seulement accroissent l'enseignement du français, mais également l'enseignement d'autres matières, EN français. Depuis plusieurs années déjà, nous exprimions l'idée que le maintien de la langue et de la culture française en Alberta nécessitait à la fois un accroissement de l'enseignement du français et de l'enseignement EN français dans nos écoles comme besoins très importants.

L'un de nos problèmes, tout particulièrement dans l'utilisation du français comme moyen d'enseignement dans les écoles, demeure cependant le manque de professeurs qualifiés - et même de professeurs d'origine canadienne-française - pour enseigner en cette langue. Comme vous le savez, la plupart des professeurs s'exprimant en français sont le produit de notre système scolaire albertain, dans lequel le peu de français enseigné les a empêchés de devenir pleinement qualifiés pour ensuite utiliser cette langue dans l'enseignement.

Cette situation a partiellement été solutionnée par la création de l'Ecole de Pédagogie du Collège St-Jean qui dispense les deux premières années du cours universitaire menant au Baccalauréat en Education, les deux autres années étant dispensées par l'Université de l'Alberta. C'est certainement un pas dans la bonne voie car sans professeurs qualifiés en français pour enseigner dans les écoles diverses matières dans cette langue, les amendements à la Loi scolaire ne trouveraient que très peu d'applications pratiques.

Récemment, nous avons entrepris des pourparlers avec les responsables de l'Université pour accroître les facilités de l'Ecole de Pédagogie du Collège St-Jean et en faire un véritable collège bilingue pleinement intégré, tant au point de vue élèves que professeurs, à l'Université de l'Alberta. Nous croyons que ce développement en un collège universitaire bilingue au sein de l'Université de l'Alberta aidera grandement au prestige du Collège et de l'Université et procurera en même temps aux étudiants anglophones qui désirent se spécialiser en français davantage de chances de le faire. Nous espérons que les pourparlers avec l'université à ce sujet seront terminés très bientôt.

Il y a également un autre aspect dans lequel votre gouvernement pourrait très fortement nous aider. En effet, la 20e recommandation du 2e rapport de la Commission sur le Bilinguisme et le Biculturalisme se lit comme suit:

"nous recommandons que soient prolongés les cours de formation des maîtres qui se destinent aux écoles de la minorité francophone, pour leur permettre d'accroître leur maîtrise du français."

Or, la méthode suggérée pour "leur permettre d'accroître leur maîtrise du français" se trouve dans la 19e recommandation où l'on propose "de créer un établissement de formation des maîtres pour répondre aux besoins des quatre provinces de l'Ouest.".

Aucune location géographique n'a cependant été suggérée pour pareil établissement. Nous croyons savoir que cette question sera discutée à l'une ou l'autre rencontre de représentants des gouvernements des quatre provinces de l'Ouest. Nous aimerions suggérer fortement que votre gouvernement endosse le principe de la création d'un tel établissement pour l'ouest canadien ici même à Edmonton. Le Collège St-Jean se trouve à Edmonton, possède tout ce qu'il faut et sans doute ne serait-ce qu'une question d'agrandissement pour qu'il soit en mesure de recevoir les étudiants des autres provinces. Avec un noyau déjà existant et aussi excellent, l'on ne croit pas qu'il soit sage d'appuyer la création d'autres établissements du même genre ailleurs dans l'Ouest.

Enfin, nous aimerions attirer votre attention sur l'existence au Canada d'une association connue comme l' "Association Canadienne des Educateurs de Langue Française". Cette association groupe ensemble des membres de chacune des provinces canadiennes et tient un congrès annuel afin de discuter des problèmes touchant l'éducation française au Canada. Cette année, ce congrès annuel aura lieu à Edmonton, au cours du mois d'août. Considérant l'importance du développement de la langue et de la culture française à l'extérieur du Québec, nous encourageons fortement votre gouvernement à donner son appui à cette association, et à le faire de deux manières concrètes dès cette année. Premièrement, nous aimerions qu'un membre de votre gouvernement assiste au congrès et lui transmette les voeux de notre gouvernement provincial; deuxièmement, nous aimerions que votre gouvernement consente à offrir un banquet aux congressistes, au cours duquel un membre du Cabinet -- et préférablement vous-même -- serait l'orateur principal.

Comme vous le savez sans doute, l'ambiance albertaine est telle qu'il est très difficile pour les enfants et parents canadiens-français d'y conserver l'usage de leur langue maternelle. Cela nécessite une détermination et une volonté à toute épreuve, tant de la part des parents que des enfants... et le fait qu'un aussi grand nombre d'Albertains aient conservé leur langue est un tribut à cette détermination et à leur volonté. Nous reconnaissons que votre gouvernement, en adoptant les amendements à la Loi scolaire, a fait beaucoup pour faciliter et encourager les enfants de parents francophones à conserver leur langue, en même temps qu'il offrait aux enfants dont les parents sont anglophones une meilleure chance d'apprendre le français. Nous espérons que cette bonne volonté de votre gouvernement se poursuivra et que l'accroissement du nombre de jeunes étudiants pouvant maîtriser le français, tant chez les anglophones que chez les francophones, aidera d'autant l'accroissement dans notre province de la bonne volonté des deux peuples fondateurs de la Confédération et assurera par le fait même le maintien d'un Canada uni.

Bien à vous,

ROGER MOTUT, Président,
Association Canadienne-Française de l'Alberta.

Dernière réunion du Conseil...

(suite de la page 1)

Les responsables suivants:
M. Eugène Trottier (Propagandiste)
M. Bernardin Gagnon (gérant de CHFA)
M. Jean-Maurice Olivier (rédacteur du "Franco-albertain")
Le trésorier général
Le secrétaire général
Représentants des Jeunes:
Mlle France Levasseur
M. Guy Mousseau

Enfin, le Conseil a aussi approuvé le choix des officiers suivants, suggérés par le même Comité de nominations:
1er vice-président:
Dr Louis-Aimé Arès
2e vice-président:
M. Jacques Boucher
Secrétaire général:
R.P. Jean Patoine, o.m.i.
Trésorier général:
Une personne dont le choix est laissé à l'Exécutif.
Vérificateur:
M. Léo Ayotte.

Le Conseil a par ailleurs adopté une nouvelle motion rescindant une décision prise antérieurement (il y a deux ans) selon laquelle les "responsables" n'avaient pas droit de vote.

AUTRES QUESTIONS -

L'on a également parlé à cette réunion de samedi dernier des prochaines "Journées du Canada français", les 21, 22, 23 et 24 juin. Mentionnons en passant que l'organisation de ces "Journées" marche présentement au ralenti... en attendant de savoir si l'on pourra obtenir ou non les subventions demandées aux gouvernements provincial et fédéral.

L'on a également parlé de deux organismes qui font du recrutement à Edmonton: "Pro Canada" et le "Canadian Progress Club". Le Conseil général approuve les principes qui animent ces deux organismes (principes favorisant l'unité canadienne), mais il suggère que l'on s'informe davantage avant de promettre le soutien de l'A.C.F.A.

Il a également été question d'une coopération possible avec TEVEC, organisme québécois s'occupant de télévision éducative. Encore là, l'on suggère de prendre d'autres renseignements avant d'en arriver à une décision finale.

Comme nous le mentionnons au début, l'on a dû supprimer une partie importante de la réunion, celle touchant la situation actuelle et future du français dans les écoles de Morinville, Legal et Edmonton, faute de représentants autorisés en nombre suffisant pour discuter de cette question. Une réunion spéciale à cet effet aura lieu un peu plus tard. Le Conseil a toutefois longuement discuté de questions scolaires, touchant plus particulièrement certains problèmes à la Rivière-la-Paix. Il a finalement été suggéré de porter ces problèmes à l'attention du Comité régional existant, ce dernier devant soumettre la question au Conseil général de l'A.C.F.A. plus tard, s'il le juge à propos.

évène ments

LE 26 MAI

Films français à la Bibliothèque municipale d'Edmonton. Cette semaine: "Annanaks"; "Belle vie"; "Le campeur décampe". Les présentations ont lieu à 7h. 30 p.m.

*****

LE 1er JUIN

"Open House" à l'école St-Thomas, 8527 - 91e rue, de 2h. à 4h. p.m. afin d'honorer la Principale de l'école qui prend sa retraite, Mlle Patricia McConway. Tous les anciens et amis de l'école sont priés d'assister à cette fête organisée par les parents.

*****

L'Association Canadienne de la Santé mentale, division de l'Alberta, en coopération avec l'Hôpital pshychiatrique d'Edmonton désire organiser 10 jours de camping pour 50 patients de cette institution, en juin ou en août, et des stages d'une semaine pour six personnes dans des résidences d'été.

Pour réaliser son projet, l'A.C.S.M. demande des volontaires pour surveiller ces groupes ainsi que le prêt de résidences d'été, pour la période désirée, au cours de l'été. Prière de s'adresser au directeur des Services, M. Ronald A. LaJeunesse, 10711 - 107e avenue, Edmonton (Tél.: 422-6137).

Le Prix Champlain à Roger Lemoine

C'est un professeur de la faculté des Arts de l'Université d'Ottawa, M. Roger Lemoine, qui est le gagnant du Prix Champlain 1969. Cette récompense littéraire de cinq cents dollars est décernée chaque année par le Conseil de la vie française à un écrivain franco-américain ou à un auteur canadien-français mais hors du Québec. L'ouvrage qui a valu ce Prix à M. Lemoine est une étude sur la vie et l'oeuvre du romancier québécois Joseph Marmette.

La remise du Prix aura lieu tout probablement à Ottawa. M. Lemoine est le cinquième Franco-ontarien à se mériter cette distinction littéraire. Ses prédécesseurs ont été, par ordre chronologique, le R.P. Lorenzo Cadieux, s.j., de l'Université de Sudbury, l'historien Gustave Lanctôt, messieurs Jean Ménard et Jean-Louis Allard, de l'Université d'Ottawa. L'an dernier le titulaire avait été l'abbé Jean Papen, professeur au Collège St-Louis en Saskatchewan.

Le concours pour le Prix Champlain 1970 est ouvert. Le jury a reçu quelques oeuvres de valeur. Tout auteur franco-américain ou Canadien-français hors du Québec peut y inscrire une de ses oeuvres pourvu qu'elle ait au moins cent pages et ne date pas de plus de cinq ans. Il n'a qu'à s'adresser au Conseil de la vie française, 75, rue d'Auteuil, Québec 4.

La Commission du blé devrait s'occuper de toutes les céréales

OTTAWA - L'extension de la juridiction de la Commission canadienne du blé pour englober toutes les céréales cultivées dans l'Ouest canadien, ainsi qu'un système établissant deux prix pour le blé ont été préconisés dans un mémoire présenté au cabinet fédéral par le Syndicat national des fermiers.

Ce mémoire, qui aborde de nombreux problèmes, comprenait des recommandations exhortant le gouvernement à stabiliser les prix et à augmenter le revenu net des fermiers, sur l'ensemble des produits agricoles au Canada.

